

Août 1954
MONTRÉAL

Relations

La Gaspésie nouveau modèle

Alexandre DUGRÉ

**La grande illusion
de la « coexistence pacifique »**

ÉDITORIAL

Positions du français en Ontario et au Québec

Richard ARÈS

Des livres de chez nous pour nos enfants

Marie-Joseph d'ANJOU

Le laïc missionnaire et le plan Colombo

Jacques DUBUC

Montréal et La Flèche	■	■	■	■	■	■	■	Albert PLANTE
Horizon international	■	■	■	■	■	■	■	Joseph-H. LEDIT
Le problème de l'école libre en France	■	■	■	■	■	■	■	Auguste ALBARET

S O M M A I R E

AOÛT 1954

Éditorial 213

LA GRANDE ILLUSION DE LA « COEXISTENCE PACIFIQUE ».

Articles

- DES LIVRES DE CHEZ NOUS
POUR NOS ENFANTS . . Marie-Joseph D'ANJOU 214
LE PROBLÈME DE L'ÉCOLE
LIBRE EN FRANCE Auguste ALBARET 217
POSITIONS DU FRANÇAIS EN ONTARIO
ET AU QUÉBEC Richard ARÈS 220
MONTRÉAL ET LA FLÈCHE . . Albert PLANTE 224

Commentaires 226

Prêtres et laïcs : tous apôtres. — L'impossible collaboration. — Guerre ou paix ?

Au fil du mois 228

Saint Augustin : 354-1954. — Bon sens chrétien et littérature. — Police et morale. — La salle de concert au parc Jarry. — Une noble carrière.

Articles

- LA GASPÉSIE NOUVEAU
MODÈLE Alexandre DUGRÉ 229
LE LAÏCAT MISSIONNAIRE ET LE
PLAN COLOMBO Jacques DUBUC 231
HORIZON INTERNATIONAL . . Joseph-H. LEDIT 234

Les livres 236

- La Vierge Marie dans notre
vie d'hommes* Jean-Marie AUBRY
*La Vierge et l'Hostie
dans la famille* Joseph-H. LEDIT
Prière et Union à Dieu Fernand BÉDARD
Moines Paul BÉLANGER
Choisir les yeux ouverts M.-J. D'ANJOU
Soeur Claire } Jean-Marie AUBRY
Sainte Catherine de Sienne }
Le Milron de Vienne Charles FRÉDÉRIC
Église et Apostolat } Richard ARÈS
La Guerre et les Chrétiens }
Les Mystères de l'au-delà Julien HARVEY
Monde moderne et Sens de Dieu . . . M.-J. D'ANJOU
*L'Angoisse du temps présent et les
Devoirs de l'esprit* } . . . Jean RACETTE
Bibliographie blondélienne }
Histoire de la Louisiane Wilfrid GIROUARD
Amours, Délices et Orgues Paul-Émile RACICOT
Seconde Flambée Remi POTVIN
Mademoiselle Loukie Mariel LECLERC
La nuit ne dort pas Louis TELMOSSE

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Albert PLANTE

Rédacteurs : Joseph-P. ARCHAMBAULT, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Émile GERVAIS, Luigi D'APOLLONIA, Richard ARÈS, Léon LEBEL.

Secrétaire de la rédaction : Marie-Joseph D'ANJOU

Administrateur : Arthur RIENDEAU

Prix de l'abonnement :
\$3.00 par année

A l'étranger : \$3.50
Pour les étudiants : \$2.50

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-11, CANADA
Tél. : VEndôme 2541

« RELATIONS : Si nous avons au frontispice épilé ce nom sans article, épithète ou déterminatif, c'est désir de mieux exprimer l'ampleur de notre dessein : contribuer à l'équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société, tant familiale et économique que politique et internationale... »

« Analyser les courants et les contre-courants de l'opinion mondiale, en autant qu'ils intéressent le Canada et le Canada français, poser les problèmes que comportent les relations des hommes, et les résoudre en s'inspirant de la doctrine authentique de l'Église et de l'esprit chrétien, orienter dans un sens catholique et donc humain l'action sociale de ses amis pour que la « paix, cette œuvre de justice » (devise de Pie XII) nous soit donnée, voilà le service que voudrait rendre RELATIONS. »

(RELATIONS, n° 1, janvier 1941.)

Relations

XIV^e année, N^o 164

Montréal

Août 1954

ÉDITORIAL

LA GRANDE ILLUSION DE LA «COEXISTENCE PACIFIQUE»

L'OBJECTIF, c'est la paix. Mais il existe un amour de la paix aussi dangereux que l'anticommunisme électoral. C'est celui qui croit que le marxisme athée peut vouloir la vraie paix, et qui se réjouit dès que l'U. R. S. S. change de style diplomatique, pose un geste de détente ou parle de « coexistence pacifique ». Car c'est bien Staline qui, le premier, sortit cette expression de son arsenal psychologique; et cela seul devrait mettre en garde un esprit « réaliste » et lucide.

Qu'est-ce que la paix ? Sur ce sujet, les catholiques sont les héritiers d'une doctrine très ancienne et très précise. « La paix, c'est la tranquillité de l'ordre », dit saint Augustin; et l'ordre, c'est le règne assuré de la justice et de la charité. Pas de paix sans ordre; pas d'ordre sans justice et charité: chaînons d'une chaîne sans brisure.

Or, une propagande diabolique est en train de « pourrir » même l'idée chrétienne de la paix. Pie XII, dans son message de Noël 1948, nous a pourtant donné un enseignement qui s'élève au-dessus des querelles contingentes pour aller aux principes immuables et sereins. Hommes d'État et journalistes, s'ils ne pratiquent pas les œuvres de saint Augustin, peuvent facilement se procurer et méditer ce message empreint de mesure romaine et de lumière surnaturelle.

La vraie volonté de paix ne se fonde pas sur une morale de l'intérêt. Elle ne condamne pas d'abord la guerre parce que sa fureur menace de réduire en cendres nos biens et ce que nous appelons la « civilisation ». Ériger ainsi l'égoïsme sacré en norme dernière de la morale internationale, c'est ouvrir du même coup la voie à toutes les abdications et aux pires lâchetés: on donne dans le pacifisme qui précipite la guerre pour en fuir l'épouvante, ou qui livre l'âme, craignant davantage ceux qui peuvent tuer le corps.

La vraie volonté chrétienne de paix a horreur des conflits, enseigne Pie XII, parce qu'elle vient de Dieu, prince de la paix, maître suprême et fin de la vie. Elle

a ses armes, la prière et l'amour, qui viennent également de Dieu et retournent vers lui. Là où ces armes feraient défaut et où l'on ne forgerait que des armes matérielles, « il ne peut y avoir de vraie volonté de paix, car ces armes purement matérielles suscitent nécessairement la méfiance et créent comme un climat de guerre ».

La vraie volonté de paix est seule « réaliste » et pratique. Son but immédiat est d'écarter ou, au moins, de diminuer « les causes de tension qui aggravent moralement et matériellement le péril de guerre ». La vraie volonté de paix n'est pas, pour autant, fluide et veule. « Forte comme l'acier », elle n'impose pas un désarmement unilatéral, qui ne serait qu'un encouragement à l'agression. Elle ne met pas davantage son espoir dans les armes, mais dans la valeur créatrice et renouvratrice de la foi et de la charité chrétiennes: contre la tyrannie du communisme athée, à quoi servirait le triomphe d'une force sans âme ?

Tel est, dans toute sa clarté, le sens de la parole pontificale. Non pas « la paix à tout prix », même au prix du salut des âmes; mais la paix conquise par la force de l'amour qui, pour sauver les âmes, sait repousser l'agression, pourvu que la résistance violente offre une « possibilité fondée de succès ».

Malheureusement, l'équivoque pacifiste obsède encore beaucoup de chrétiens, et les distinctions et sous-distinctions subtiles tendent trop souvent, consciemment ou non, à la maintenir, tant est fort au cœur de l'homme le désir de la paix, et terrifiant le cauchemar d'une guerre atomique.

Il est vrai que le machiavélisme communiste a su, du parti aux chrétiens, établir un réseau de groupes et de rassemblements, de mouvements d'idées et de congrès de la paix. Hantés par les visions infernales des derniers bombardements et par la plainte de la misère humaine, beaucoup, même chez les chrétiens, se sont laissé prendre à ces mensonges, dont l'unique but

est de fomenter une « psychose de paix » aussi pernicieuse que la psychose de guerre, et de préparer ainsi le *triomphe universel du prolétariat*, inscrit dans le déterminisme historique.

Au lendemain de la guerre, dans l'ivresse de la victoire, l'Occident jeta bas les armes: il croyait qu'il était possible de convertir le communisme soviétique à la démocratie occidentale. Une lettre de feu Roosevelt au Saint Père, la dernière croyons-nous, est particulièrement significative. Hélas! les soviets ont répondu au désarmement et à notre euphorie naïve par une action dévoratrice: « démocraties populaires », plébiscites à 99%, épurations, camps de concentration, persécutions en une douzaine de pays et sur un quart du globe terrestre. Le mirage s'est évanoui; mais il renaît sous une forme plus captieuse encore.

Aveugle le chrétien s'il ne voit pas que la vraie volonté de paix ne peut s'accommoder d'une « coexistence pacifique » qui serait *fondée sur l'abstention et la neutralité alors que l'essentiel, « l'unique nécessaire », est menacé*; d'une « coexistence pacifique » qui livrerait en otage des pays entiers, comme la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, etc. (il serait trop long de les nommer tous), victimes garrottées et muselées de l'agression soviétique. Pareille coexistence n'est ni pacifique ni chrétienne.

Elle est de plus un leurre, un opium pour le peuple, puisque la « coexistence pacifique » n'est que l'absence de la guerre ouverte, quand la « paix » est plus profitable *pendant quelque temps* aux intérêts du communisme mondial. La « coexistence pacifique » n'est même pas une accalmie provisoire, un répit, un cessez-le-feu. Elle est ruse de guerre, froid calcul d'après le rapport des forces en présence. Elle est persécution et barbarie policière à l'intérieur; conspiration, révolution et guerre

par procuration (guerre de Corée et guerre d'Indochine) à l'extérieur; négociation seulement quand le monde libre comparait divisé à la table de conférence. Même des œuvres de pure charité et d'humanitarisme ne peuvent pénétrer derrière le rideau de fer. *Care* est interdit, *Caritas* a été supprimée, et le Comité international de la Croix-Rouge n'y rencontre que difficultés et refus. Bref, la « coexistence pacifique » n'a qu'un seul défaut, mais de taille: elle n'existe pas. *Elle ne peut même pas exister, à moins que le communisme ne se renie lui-même* et ne renonce à la victoire finale que lui promet infailliblement le « sens de l'histoire ».

De son vrai nom donc, la « coexistence pacifique » est guerre froide, à laquelle force est, pour les peuples libres, de répondre par la supériorité morale et matérielle, l'action conjointe, la guerre froide. Pour combien de temps? Aussi longtemps qu'il le faudra. C'est notre seule chance de salut, puisque l'idéologie marxiste admet le « facteur temps » comme essentiel au déterminisme historique; c'est dans le *mouvement de l'histoire* que se poursuit l'*œuvre dialectique*, tantôt œuvre de conquête, tantôt œuvre de patience épousant le flux et le reflux des circonstances. Ce « facteur temps » peut jouer en notre faveur si, face au monde communiste surarmé politiquement, militairement et idéologiquement, le monde occidental trempe de nouveau ses armes, mais par-dessus tout se forge une volonté chrétienne de paix, empreinte de courage politique et de lucidité économique, de justice sociale et de solidarité internationale, de prière et de charité. Ainsi les peuples libres rejoindront-ils la volonté de Dieu, qui « a créé le monde pour être un séjour de paix ».

Le reste constitue la grande illusion.

DES LIVRES DE CHEZ NOUS POUR NOS ENFANTS

Marie-Joseph d'ANJOU, S. J.

OPPORTUN, le plaidoyer dans lequel M. Paul Gouin réclame que nos enfants lisent des livres canadiens (*Relations*, juin, p. 167). Ses arguments convainquent d'emblée, comme le bon sens.

Il faut croire que le bon sens ou bien n'est pas, quoi qu'on ait dit, « la chose du monde la mieux partagée », ou bien qu'il n'inspire pas spontanément la plupart des parents et des éducateurs de chez nous. Quand il s'agit des lectures de leurs enfants ou de leurs élèves, parents et éducateurs tolèrent, favorisent même, à peu près sans réflexion ni discussion, la littérature étrangère. Comme s'il n'y avait là aucun problème.

Ne croit-on pas tout de même que notre jeunesse subit déjà trop l'influence du dehors? Quelles images,

quelles idées nourrissent ou exaltent l'intelligence et le cœur des jeunes Canadiens français? Qu'est-ce qui pétrit leur mentalité? Qu'est-ce qui prépare leur esprit à comprendre la vie originale de leur pays, à en maintenir plus tard l'évolution dans le sens *canadien*? D'une part, le cinéma et les mauvais illustrés américains, dont l'esprit est païen le plus souvent et, par surcroît, d'une niaiserie à faire pleurer; d'autre part, le film, le livre de France: le premier, presque aussi païen que celui d'Amérique; et l'autre, excellent peut-être, mais inadapté à notre milieu. Pour former l'esprit et le cœur des petits Américains ou des petits Européens, — Français, Belges ou Anglais, — conseilleriez-vous à leurs parents de s'approvisionner d'ouvrages canadiens?

Or, nos jeunes Canadiens français grandissent dans un milieu national complètement différent de celui des Américains et autrement difficile que celui de la majorité des Européens. De tous côtés leur âme nationale est menacée; par mille occasions le sens de leur destin risque de s'obscurcir, voire de se fausser. Il suffit de causer avec des adolescents, des adolescentes rencontrés au hasard pour éprouver jusqu'à l'angoisse l'inconsistance, le vide de leur personnalité nationale. Le Canada, le Canada français, la signification historique providentielle de ces mots, la prise de conscience de l'enracinement humain dans un sol, une patrie, un milieu social et religieux, celui du Québec, tout cela, qui devrait avoir une résonance profonde dans une âme d'adolescent, quel écho trouve-t-il dans l'âme des jeunes de nos milieux populaires, surtout à Montréal? De la majorité d'entre eux, si l'on excepte ceux qui ont la chance de pousser leurs études au delà de la petite école et peuvent, par conséquent, aborder leur histoire par un autre biais que celui des dates et des batailles, à la question que vous poserez: « Qu'est-ce que ça veut dire, être Canadien français? » vous ne recevrez pour réponse qu'un silence stupide ou des propos incohérents.

Tout récemment, j'en faisais l'expérience avec un garçon de vingt ans et une jeune fille à peine plus jeune. La seule « philosophie de la vie » — expression pour eux incompréhensible d'ailleurs — qu'ils ont pu traduire par des mots se réduisait au souci de satisfaire, au premier appel, leur faim et leur soif physiques de nourriture et de breuvage, leur goût pour les divertissements les plus vains. De bons enfants, malgré tout, au point de vue moral qu'on devine. Mais, devant la réalité de leur situation nationale, absence, hébétude absolues.

On n'a pas le droit de penser que cela soit normal. Il y a là un désordre, non sans cause, ni sans remède. Une des causes, sinon la seule, de ce défaut d'information et de formation nationales chez nos jeunes tient, en grande partie, au fait qu'on néglige de leur offrir très tôt des ouvrages conçus pour eux par des écrivains de leur sang. Le remède: persuader parents et éducateurs de la nécessité d'intéresser les enfants aux ouvrages canadiens; leur faciliter le choix des livres et brochures qui conviennent le mieux à leurs élèves ou à leurs enfants.

*

On peut penser, avec Mme Françoise Maillet-Lavigne (voir *Collège et Famille*, juin 1954, p. 114), que la littérature enfantine de France et de Belgique dépasse de beaucoup en quantité et en qualité celle de chez nous. Mais cela ne nous donne pas la littérature dont nos enfants ont besoin. Et puis, sommes-nous si dépourvus dans ce domaine? Outre qu'il serait aisé de critiquer maints livres d'enfants écrits en Belgique

ou en France (Mme Maillet-Lavigne l'a fait, par exemple, pour les romans de la comtesse de Ségur, avec une pointe d'humeur que ne partagent pas toutes les mamans), les livres pour enfants qu'ont produits nos auteurs ne sont pas tous insignifiants; et les défauts de ceux qui méritent éloge pourraient facilement être corrigés par leurs auteurs si des parents réfléchis, des éducateurs compétents se donnaient la peine de les critiquer avec sympathie, au lieu de les écarter sans procès.

Cela suppose que parents et éducateurs lisent eux-mêmes la littérature destinée aux enfants. Il le faut bien, puisque c'est eux qui doivent choisir ce que liront les jeunes. Tous les parents n'ont pas le loisir ou la culture nécessaires pour critiquer des ouvrages de littérature enfantine. Mais pourquoi ne fonderait-on pas, exprès, un groupe de parents et d'éducateurs chargés d'apprécier les ouvrages publiés, et même et surtout d'étudier avant publication les ouvrages canadiens composés pour nos enfants? A cette espèce de comité de lecture, les bibliothécaires offriraient sans doute avec joie le secours de leur expérience. On aurait alors quelque chance non seulement de savoir ce que vaut notre littérature enfantine déjà en circulation, mais encore d'aider nos auteurs à se perfectionner.

*

Besogne relativement facile et combien nécessaire! Nul besoin d'être savant psychologue ou pédagogue pour comprendre que, parmi les ouvrages destinés aux jeunes, il y a lieu de distinguer trois catégories: les ouvrages qui conviennent aux tout petits (de six à dix ans), dans lesquels l'image a plus d'importance que le texte, celui-ci servant tout juste à donner un sens valable à celle-là; puis, les ouvrages qui conviennent à la pré-adolescence (de dix à treize ans), où le texte peut avoir plus d'importance que l'image, pourvu que celle-ci ne fasse jamais défaut et que celui-là possède la simplicité, la clarté, la fraîcheur qui le rendent à la fois intelligible et, à tous points de vue, formateur; enfin, les livres presque sérieux déjà qui conviennent à la première adolescence (de treize à quinze ou seize ans) et qui plaisent aux jeunes d'abord par leur contenu soit historique, soit fictif, soit scientifique.

C'est dans ces trois catégories de livres pour enfants que notre littérature canadienne doit exceller. Car il faut que nos jeunes commencent très tôt et continuent dans la suite à se nourrir d'images et d'idées aptes à semer et entretenir dans leur âme l'admiration pour leur patrie canadienne-française, pour ses héros et ses saints, pendant que leur imagination et leur mémoire s'enrichissent des tableaux délicats ou grandioses qu'offre la nature de chez nous, avec ses monts, ses lacs, ses fleuves, son climat varié et tonifiant.

Nous avons des auteurs capables de créer la littérature qui éveillera dans le cœur de nos jeunes le goût de prolonger l'œuvre française et catholique de leurs pères en terre d'Amérique. N'avons-nous pas aussi des éditeurs qui trouvent profit à lancer des livres pour enfants et ne demandent pas mieux que de servir les nôtres conformément aux exigences de leur âme canadienne-française ? Reste, premièrement, à constituer le marché qui va soutenir et stimuler auteurs et éditeurs. Il nous semble que c'est aux associations de parents et d'éducateurs que revient cet effort. Les bibliothécaires, en collaboration avec les prêtres des paroisses, peuvent également contribuer à la diffusion des bonnes lectures enfantines. Deuxièmement, on dira aux auteurs d'ouvrages pour enfants les mérites qu'on apprécie chez eux et les imperfections qui leur ont échappé.

Des exemples concrets ? On peut affirmer de Mlle Béatrice Clément qu'elle compte, avec M. Claude Melançon, Maxine et Mlle Marie-Claire Daveluy, parmi les meilleurs de nos auteurs pour enfants de dix à treize ans. Plus variée que Maxine, dont tous les sujets sont empruntés à l'histoire, et que Melançon, ce charmant ami des animaux, — il n'y a d'ailleurs aucun mal à ce que des écrivains se spécialisent dans un genre de leur choix, — Mlle Clément sait vulgariser avec intérêt notre histoire (lire ses *Parades historiques*), la vie des saints (*Bernadette*, *Jean Bosco*) et d'autres thèmes qui intéressent les jeunes à la période de la pré-adolescence (*les Découvertes de Michel*, *Philippe s'est battu*). Soulignons-lui ses défauts de composition et de style : lenteur de l'entrée en matière dans *Sainte Bernadette*; abus de certains mots abstraits pour préciser une leçon morale, que le récit insinuait d'ailleurs suffisamment; défaut d'harmonie dans le style : répétition des mêmes sons...

Disons à Mlle Cécile Lagacé, dont les ouvrages s'adressent à des enfants de moins de dix ans, que son style ne convient pas toujours bien à ses lecteurs. Trop solennel et invraisemblable, par exemple, dans *la Rivière qui ne voulait pas travailler* : « Les rivières de quelque importance ont toujours des tributaires qui viennent déverser leurs eaux comme un hommage. » Et c'est une bête qui parle ce langage ! Trop abstrait dans *la Chanson du roi* : « Une vie animale fébrile remplissait toute la forêt. » La composition n'est pas non plus sans faiblesses : contradictions dans la conduite des personnages, disproportion entre l'histoire elle-même, bonne pour amuser les tout petits qui acceptent qu'on leur fasse la morale, et le ton général du style, mieux adapté à des adolescents.

Mme Grégoire-Coupal a composé quelques bons récits autour d'adolescents qui s'éveillent au sentiment de l'amour. On relèvera cependant dans son style des abstractions désagréables. « Franceline se demandait, au sein de la cruauté de son deuil... Franceline arriva en classe avec une morne et dolente expression; on la

sentait nerveuse et distraite, absorbée par une intime préoccupation. » Quelqu'un me signale cette phrase rébarbative dans *les Jumelles de Casteldoré* : « Je restai là, consternée, comprenant que ce triste sire ne s'était occupé de moi que de la façon dont il se fût occupé d'une espionne, et qu'il ne me faisait bavarder qu'afin d'être mieux renseigné sur les agissements de la princesse. » Ouf !

A Mme Gilberte Tremblay, qui a publié un joli album illustré, on fera remarquer que son texte est malheureusement trop au-dessus de la portée des enfants auxquels il s'adresse. Voici comment, dans *Teddy du Saguenay*, elle décrit une ville : « A la façon d'une abbessse digne et retranchée, elle médite en suivant des yeux sa rivière dont le flot bleu de roi charrie le ciel entier dans son cours. » Oh ! la, la !

Enfin, à Tante Lucille, qui a sa page dans *Ma Paroisse* presque tous les mois, on suggérera de corriger des fautes de vocabulaire et de syntaxe et de donner plus de vraisemblance et de signification à ses histoires, dont la popularité ne fera que croître auprès des enfants.

Continuez cette revue critique... Sans omettre de louer les *Contes du charpentier Joseph* écrits par le Frère Goyette, et surtout, parce qu'ils ont une valeur hors pair, les *Dialogues des êtres*, du P. Laurent Tremblay, O. M. I., dont la lecture plaira aux adolescents et même aux adultes (ils n'ont qu'un défaut, celui de tolérer certaines fautes de langue).

*

Il importe d'y insister : nos ouvrages de littérature enfantine doivent être rédigés dans une langue parfaite. Le vocabulaire et la syntaxe de nos enfants font trop pitié pour que nous ajoutions au mal en leur offrant des textes incorrects. Vu l'ignorance et le laisser-aller des adultes dans la conversation quotidienne, il faut à tout prix que les enfants ne rencontrent au moins dans les livres que des expressions précises et justes, troussées dans une syntaxe impeccablement conforme au génie de notre langue. Exigences qui n'empêcheront pas nos auteurs d'écrire dans le ton des enfants avec les mots de leur âge. Gardons nos meilleurs canadianismes : tournures originales et mots créés chez nous ; mais que les livres destinés à nos enfants écartent absolument le style de Séraphin et du *Faubourg à la m'lasse* : c'est déjà bien assez regrettable qu'ils l'entendent à la radio.

La correction ne suffit pas, évidemment. Le contenu des ouvrages doit être captivant. Foin d'un académisme devant lequel les enfants bâillent d'ennui ! Or, pour captiver un enfant, il faut lui raconter une histoire adaptée à sa psychologie, à ses intérêts, à ses rêves enfantins. La fable moralisatrice, présentée avec de grandes images et de gros caractères d'imprimerie, où le méchant-petit-garçon est puni et le bon-petit-garçon, récompensé, touchera le tout jeune enfant, mais rebu-

tera le garçonnet, la fillette de dix ans. Ces derniers, d'autre part, que charmeront contes de fées et gracieuses légendes, dormiront au récit d'aventures compliquées et réalistes dont s'enchanteront les adolescents de treize à quinze ans.

A propos du cinéma, un éducateur a pu écrire: « Rien n'est assez beau, assez noble, assez pur; on n'a jamais

assez de moyens à sa disposition quand il s'agit d'offrir un spectacle aux enfants. » Que les écrivains pour enfants se guident d'après cette pensée. De leur côté, que les éducateurs et les parents s'appliquent à promouvoir d'abord, puis à orienter vers la perfection la littérature enfantine dont les jeunes Canadiens français ont un pressant besoin.

Le problème de l'école libre en France

par Auguste ALBARET

M. Albaret, professeur retraité de l'enseignement libre, suit, depuis longtemps, les questions scolaires de son pays. Nos lecteurs apprécieront cette étude, qui les aidera à mieux comprendre les préoccupations des catholiques de France.

IL Y A UN PROBLÈME de l'école libre en France. Il se posait déjà avec acuité dans les années qui précédèrent immédiatement la guerre. Et des démarches avaient été faites alors, auprès de M. Chautemps d'abord, puis de M. Daladier, par des cardinaux français, en vue de le résoudre à l'amiable. Les mesures que devait ensuite prendre le gouvernement de Vichy peuvent être considérées, en somme, comme une suite de ces pourparlers.

Avec les difficultés économiques et sociales de l'après-guerre, ce fut l'existence même de l'école libre qui se trouva mise en question. Dans l'ouest de la France notamment, les familles usagères de l'école libre organisèrent des manifestations qui ne pouvaient laisser aucun gouvernement indifférent. Effectivement, plusieurs présidents du Conseil désignés promirent d'examiner le problème avec bienveillance. M. Pleven fit mieux. Il institua une Commission scolaire, bientôt connue sous le nom de Commission Boncour, du nom de son président, qui aborda l'étude du problème sans parvenir, faute de temps peut-être, à le résoudre. Les travaux n'en méritent pas moins d'être rappelés.

Les travaux de la Commission Boncour

L'arrêté créant cette commission porte la date du 28 septembre 1950. La première séance eut lieu le 25 octobre suivant. A la cadence de plusieurs par mois, les séances de ladite commission se sont donc échelonnées sur une dizaine de mois. C'est assez dire qu'un compte rendu détaillé de ses travaux exigerait un long article. Nous nous bornerons à donner un bref aperçu des questions examinées par la Commission.

En installant celle-ci, le 25 octobre 1950, au ministère de l'Éducation nationale, le ministre P.-O. Lapie déclarait aux commissaires: « Votre mission est d'étude; votre devoir, d'objectivité; votre propos, d'harmonie. » Formules originales sans doute, heureuses peut-être,

mais très vagues à coup sûr. Dans le discours qu'il prononça ensuite, M. Paul-Boncour fut beaucoup plus précis:

Un statut général, une grande loi organique s'impose. Dans ce statut général, *l'enseignement privé doit avoir sa place*. Quelle que soit celle qu'on lui donne, on ne pourra pas, on ne devra pas échapper à cette nécessité, et cela soulève des questions infiniment graves.

On le voit, le président de la Commission posait nettement le problème. On peut dire que déjà il prenait parti dans le débat ouvert. Il le fera plus nettement encore par la suite, comme on le verra plus loin.

Le 8 novembre, la Commission décidait que des experts permanents établiraient un mémoire sur la situation matérielle, numérique et morale des enseignements public et privé; l'étude porterait sur le primaire, le secondaire et le technique. Le mémoire établi par les experts serait envoyé aux membres de la Commission, avant la prochaine réunion fixée au 22 novembre.

Dès cette seconde réunion de travail, les oppositions qui existaient, comme c'était naturel, entre commissaires venus d'horizons très différents se manifestèrent avec quelque vigueur. Un ancien inspecteur primaire en Bretagne dénonça ce qu'il appela « les pressions exercées sur les familles » pour les empêcher d'envoyer leurs enfants dans les écoles publiques. Diverses démarches furent faites, d'autre part, auprès de certains membres « laïques » de la Commission, auprès de fonctionnaires de l'enseignement public notamment, pour les amener à quitter la Commission. Ces tentatives furent vaines. La Commission entra dans le vif du sujet avec les rapports de M. Pimienta, inspecteur général de l'enseignement du premier degré, consacrés à l'enseignement public des trois degrés, et celui de M. Poirier, inspecteur général de l'enseignement public, consacré à l'enseignement privé. Ce dernier rapport devait être complété, ensuite, par M. Potier, président des Associations d'éducation populaire de l'enseignement libre,

par les représentants de divers syndicats de professeurs et de maîtres et par M. Lizop, secrétaire et animateur du Secrétariat d'études pour la liberté de l'enseignement. Avec le rapport de ce dernier, les membres de la Commission eurent une vue d'ensemble de la situation (personnel, écoles, élèves, budget, etc.) de l'enseignement libre à tous ses degrés: primaire, secondaire, technique, supérieur même.

Arrivée à ce stade de ses travaux, la Commission jugea utile de créer des sous-commissions qui étudieraient de façon plus complète certains aspects du problème. Les conclusions des travaux de ces sous-commissions furent ensuite présentées devant la Commission plénière. Dans le rapport de la première sous-commission, traitant des constructions scolaires, M. Georges Pernot étudiait le volume des crédits nécessaires et les méthodes de décentralisation susceptibles de rendre la procédure plus rapide, afin de faire face aux graves obligations qui allaient s'imposer aux pouvoirs publics, en raison de l'important et très prochain accroissement des effectifs scolaires. M. Lucien Febvre, président de la deuxième sous-commission, précisa, dans son rapport, les droits et les obligations de l'enseignement privé. Enfin, dans un rapport d'ensemble fait au nom de la troisième sous-commission, M. Millot dégagait les conclusions générales des travaux de la Commission.

Les personnalités appelées à déposer ensuite devant elle — M. Barange, député, rapporteur général de la Commission des finances; M. Tremintin, président de l'Association des maires de France; M. Delvigne, président du syndicat des directeurs d'établissements libres; M. Marrou, professeur; d'autres encore — reprirent tel ou tel point du problème; mais on avait l'impression que le débat était épuisé quand survint la fin de la Législature et que s'ouvrit la période électorale.

C'est alors que M. Paul-Boncour dégagait, dans des déclarations à la presse, les grandes lignes des travaux de la Commission qu'il avait présidée. Il avait déjà expliqué, en novembre 1950, pourquoi il avait accepté la présidence de cette commission. D'après *Combat* du 15 novembre 1950, c'était, sans doute, pour aider M. Lapie, qui avait été son collaborateur et qui est resté son ami fidèle; mais aussi et surtout parce que cette présidence rejoignait en lui « des sentiments profonds ».

Je n'ai plus de mandat. Je n'ai à ménager personne. Je n'ai plus à tenir compte des passions, des préjugés d'électeurs qui, en toute bonne foi, — « le présent est fait de plus de morts que de vivants », — s'attardent à des luttes aujourd'hui dépassées. *Socialiste et chrétien*, je veux consacrer les dernières années de ma vie à examiner ces problèmes sans esprit partisan et unir ces deux grandes forces spirituelles contre l'épais matérialisme qui submerge le monde.

Les luttes religieuses sont aujourd'hui heureusement apaisées.

Seule subsiste la question de l'école. Est-elle insoluble?

M. Paul-Boncour ne le pense pas.

Certes, l'opinion républicaine est fermement attachée à l'école laïque, accueillante à tous, condition de l'unité morale de ce pays. Mais il faut se mettre en face d'une réalité: l'école confessionnelle existe et recrute. Dans le primaire, 1,300,000 enfants la fréquentent. Dans le secondaire, lycées et collèges libres se partagent la jeunesse presque par moitié.

L'État peut-il s'en désintéresser? *Alors surtout qu'il ne peut accueillir dans ses écoles à lui, notoirement insuffisantes, la totalité de ceux qui veulent y entrer.* Ne doit-il pas aider, et en contrepartie contrôler, ces écoles libres qui instruisent toute une partie de la jeunesse française? C'est ce que dira la Commission.

Interrogé par un rédacteur du *Monde*, en juin 1953, M. Paul-Boncour formula ainsi son opinion sur l'œuvre de la Commission.

Si elle n'a pas encore conclu, elle n'en a pas moins obtenu des résultats importants. Tout d'abord, elle a détendu l'atmosphère entre les partisans de l'une et l'autre école. C'est déjà beaucoup. Des gens qui se regardaient de manière hostile ont pris l'habitude de discuter ensemble.

La Commission vient en outre d'envisager favorablement (sans toutefois les accepter) deux rapports, l'un sur les conditions que l'État pourrait exiger des établissements libres s'ils étaient aidés, l'autre sur celles que devrait remplir l'école primaire pour satisfaire les consciences de tous, lorsque, dans une commune donnée, il n'y a pas d'école privée.

Dans une allocution prononcée peu après, M. Paul-Boncour devait développer, en les précisant, les déclarations précédentes. *La Croix* du 29 juin 1951 donna les extraits les plus significatifs de cet exposé. Après avoir constaté que « l'accroissement des dépenses, des charges fiscales et la diminution des fortunes de ceux qui, jusqu'ici, l'avaient aidé » (l'enseignement libre) ne permettaient plus « d'assurer la sécurité de demain », M. Paul-Boncour ajoutait:

Il en découle que, dans ce statut général de l'enseignement pour lequel on nous demande des avis, de simples avis, dont il dépendra du ministre, du gouvernement, du Conseil supérieur de l'enseignement et du Parlement de tenir ou de ne pas tenir compte, il conviendra de déterminer la place, quelle qu'elle soit, qu'y doit avoir cet enseignement libre, auxiliaire de l'enseignement public, dans une fonction que le malheur des temps ne lui permet pas de remplir à lui seul.

Il y a là une réalité contre laquelle ne peut prévaloir aucune idéologie. L'ayant explorée, nous nous sommes efforcés d'y chercher des solutions. Il serait prématuré de dire que nous les avons trouvées. Mais, encore une fois, nous sommes sur la voie.

Dans ces conditions et compte tenu de l'accueil favorable fait par la Commission aux deux rapports susmentionnés, il semblait qu'un accord fût possible.

Échec des diverses propositions parlementaires

L'accord n'avait pas été conclu par la défunte Législature, celle de 1946-1951.

A diverses reprises, des tentatives furent faites, dans les derniers mois de cette Législature, en vue d'apporter quelque amélioration à la situation de l'école libre et de ses maîtres. Ainsi, le 21 mars 1951, des députés appartenant à divers groupes du centre et de la droite réclamèrent une indemnité compensatrice en faveur des maîtres de l'enseignement privé qui ne touchaient même pas le salaire minimum garanti par la loi.

Il est pénible de constater qu'une proposition aussi modérée, aussi humaine, ne rencontra pas une majorité dans cette Chambre issue de la résistance. Les 167 députés communistes et leurs 9 apparentés progressistes votèrent contre. Il en fut de même des 98 socialistes. Ces démocrates, ces soi-disant amis du peuple et des classes laborieuses firent passer leur anticléricalisme avant leur souci de la justice sociale. Avec l'appoint de quelques députés algériens et celui d'une fraction des radicaux (22 sur 46), il réussirent à avoir une majorité de 13 voix.

Ce vote était significatif. Il indiquait qu'il n'y avait rien à espérer de cette Assemblée en faveur de l'enseignement libre. Quelques amis de celui-ci profitèrent cependant de la discussion du budget de l'éducation nationale et des œuvres de jeunesse pour tenter de faire redresser quelques torts et de mettre fin à certaines injustices. Ainsi, le 23 avril, M. l'abbé Gau essaya d'obtenir le bénéfice des bourses pour les élèves des facultés libres. Sa proposition fut repoussée par 348 voix contre 258. Au cours de la même séance, M. Chamanet et plusieurs députés modérés avaient demandé la création d'une caisse des écoles privées dans toute commune où existe une école libre régulièrement ouverte, caisse dotée des mêmes avantages que la Caisse des écoles publiques. Cette proposition fut repoussée par 316 voix contre 254. Enfin, un mois plus tard environ, plusieurs députés des mêmes partis modérés proposèrent, par la voix de M. Tinguy du Pouet, des exonérations d'impôts pour l'enseignement libre sur les traitements et salaires, la patente et la contribution sur la propriété bâtie. Leur proposition fut d'abord acceptée par l'Assemblée. Mais les socialistes mobilisèrent aussitôt leurs troupes, intervinrent auprès du gouvernement et menacèrent de ne pas voter le budget. Ils firent tant et si bien que le budget fut voté, à une faible majorité, à la demande du gouvernement, mais sans les exonérations réclamées par les partis modérés.

La preuve était donc administrée, et par des votes répétés, qu'il ne se trouverait pas une majorité dans cette assemblée pour voter la plus petite mesure favorable à l'enseignement libre.

Les amis de l'école libre en appellent aux électeurs

Il ne restait donc aux amis de l'enseignement libre que d'en prendre acte et d'aviser aux moyens à employer pour arriver à un meilleur résultat au cours de la prochaine Législature.

Sur ces entrefaites, eut lieu à Toulouse, fin avril, un congrès de l'enseignement libre qui revêtit la forme d'un rassemblement de toutes les personnalités (parlementaires, présidents d'associations) et de toutes les organisations (associations de parents d'élèves, amicales de l'enseignement libre, groupements de maîtres et de maîtresses) résolues à faire aboutir les revendica-

tions catholiques en matière scolaire. Le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, adressa aux congressistes un message qui fut lu à la séance de clôture et qui eut un énorme retentissement dans le pays. Il dénonça, avec une rare vigueur, la tentative d'étatisation de la jeunesse qui avait pris corps au lendemain de la libération et qui faisait peser sur l'enseignement libre une menace intolérable. Prenez garde, déclara en substance le cardinal, la *liberté de l'enseignement est la garantie de toutes les libertés*. Si vous laissez porter atteinte à celle-là, toutes les autres périront avec elle. *Après l'école unique, ce sera le parti unique*.

La motion votée à l'issue de ce congrès constituait un excellent résumé des revendications catholiques en matière scolaire. Elle devenait, pour tous les Français décidés à agir, comme une sorte de mot d'ordre et de consigne. Entre toutes les résolutions adoptées, il en est une qui doit être spécialement retenue ici : celle de créer, avant les prochaines élections législatives, une Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement. Très peu de temps après, cette association était créée par les soins du Secrétariat d'études pour la liberté de l'enseignement. Son siège social était celui-là même de ce secrétariat, 25, rue Saint-Dominique, à Paris.

Ses membres, se référant à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme spécifiant que les parents ont par priorité le *droit de choisir le genre d'éducation* à donner à leurs enfants, s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens propres à apporter à l'enseignement privé, comme à l'enseignement public, l'aide matérielle indispensable pour assurer l'exercice effectif de la liberté. L'Association est administrée par un conseil de quinze membres au moins et de vingt-sept au plus, élus pour un an par l'assemblée générale et comprenant des représentants de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République ou Sénat (deux tiers pour la première et un tiers pour le second).

Le premier travail de l'Association fut d'adresser un questionnaire aux candidats aux élections législatives du 17 juin, en leur demandant de s'engager, s'ils étaient élus, à *faire partie de l'Association*. La simple promesse de faire partie de l'Association ne signifiait pas grand chose, à vrai dire. Mais il faut croire que les amis de l'école libre formaient une clientèle électorale imposante puisque plus de 2,000 candidats appartenant à plus de 300 listes signèrent cette promesse. Sur ce nombre, tout près de 300 furent élus. Mais comme la majorité absolue, dans la nouvelle Chambre, était de 314, on pouvait se demander si l'Association l'obtiendrait. Les initiés ne tardèrent pas à l'affirmer en déclarant que des élus favorables à l'école libre n'avaient pas signé l'engagement et que d'autres appartenant à des partis de gauche voteraient probablement les mesures proposées. Les votes devaient confirmer, peu après, ces prévisions.

(A suivre.)

POSITIONS DU FRANÇAIS EN ONTARIO ET AU QUÉBEC

Richard ARÈS, S. J.

LE CANADA CENTRAL, formé des provinces d'Ontario et de Québec, renferme plus de 60% des habitants du pays et groupe 88% de la population d'origine française. Il offre ce contraste unique de deux provinces d'égale importance à bien des points de vue, dont l'une est en majorité britannique, l'autre, en majorité française. Aussi est-il d'un grand intérêt d'étudier la situation du français dans ces deux régions si différentes.

I. — L'ONTARIO

En 1951, sur une population totale de 4,597,542 habitants, l'Ontario en comptait 3,081,919 d'origine britannique, soit 67.2%, et 477,677 d'origine française, soit 11.05%.

TABLEAU 89

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées		
Anglais seulement.....	4,115,584	89.5%
Français seulement.....	78,974	1.7
Anglais et français.....	359,965	7.8
Ni anglais ni français.....	43,019	0.9

L'anglais se trouve donc être parlé et connu de 97.3% des habitants, alors que le français ne l'est que de 9.5% d'entre eux. S'il y a, en Ontario, 477,677 personnes d'origine française, il n'y a que 438,939 individus à comprendre le français, ce qui donne un rapport de 91.8% entre l'un et l'autre chiffre. Notons au passage que sur les 4 millions d'habitants qui ne comprennent que l'anglais, il y en a exactement 133,120 d'origine française.

TABLEAU 90

ORIGINE DES BILINGUES ET POURCENTAGE DE BILINGUES DANS LES DEUX PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

Toutes origines.....	359,965	100 %	%
Française.....	269,597	74.9	56.4
Britannique.....	64,137	17.8	2.1
Autres origines.....	26,251	7.3	

Le groupe français fournit les trois quarts des bilingues, bien qu'il ne constitue qu'un peu plus de 10% de la population ontarienne. Par contre, les Britanniques, qui forment 67.2% de cette population, ne fournissent que 17.8% des bilingues. Le premier est bilingue dans la proportion de 56.4%, les seconds, de 2.1% seulement.

TABLEAU 91

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale.....	3,081,919	477,677
Langue matern.....	3,755,442	341,502

Surplus : 663,523 (21.2%) Déficit : 136,175 (28.5%)

Les Britanniques ont fait apprendre leur langue, l'anglais, à 663,523 individus provenant d'autres groupes ethniques, et l'on peut dire que la puissance assimilatrice de l'anglais en Ontario est de 121.2%. Le groupe français accuse un

déficit de 136,175 individus, soit 28.5% de ses effectifs, ce qui établit à 71.5% la vitalité du français en cette province. S'il y a en Ontario 447,677 habitants d'origine française, il n'y a cependant que 341,502 personnes de langue maternelle française, et ce sont celles-là qui comptent.

TABLEAU 92

RAPPORT ENTRE L'ORIGINE ET LA LANGUE CHEZ LE GROUPE FRANÇAIS

Année	Origine franç.	Langue franç.	Pourcentage
1931.....	299,732	236,386	78.9%
1941.....	373,990	289,146	77.5
1951.....	477,677	341,502	71.5

Comme on le voit, le rapport entre les deux diminue constamment; ou, si l'on veut, l'écart entre les deux chiffres, l'un marquant l'origine, l'autre la langue, augmente sans cesse. Il importe d'insister sur ce point.

TABLEAU 93

DIFFÉRENCE ENTRE LA POPULATION D'ORIGINE ET LA POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE

Année	Nombre	Pourcentage
1931.....	63,346	21.7%
1941.....	84,844	22.5
1951.....	136,175	28.5

On voit comment s'orientent les tendances de la population française. En vingt ans, l'écart entre les deux populations a plus que doublé. Peut-être cette situation sera-t-elle encore plus facile à saisir, si on l'expose dans les termes suivants.

TABLEAU 94

AUGMENTATION DE LA POPULATION FRANÇAISE

	Selon l'origine	Selon la langue	Pourcentage
De 1931 à 1941.....	74,258	52,760	71.1%
De 1941 à 1951.....	103,687	52,356	50.5

Il ne faut donc pas trop se fier aux apparences. On dit volontiers: la population franco-ontarienne a augmenté de plus de 100,000 durant les dix dernières années; c'est vrai selon l'origine, mais faux selon la langue. La population de langue maternelle française, elle, n'a augmenté que de 52,356, chiffre qui ne représente que 50.5% de l'augmentation selon l'origine. A noter aussi que, durant la décennie 1931-1941, l'augmentation selon la langue fut légèrement supérieure à celle de la décennie suivante, et le pourcentage conservé bien meilleur.

TABLEAU 95

SITUATION DU GROUPE FRANÇAIS DANS LA PROVINCE

Année	Selon l'origine	Selon la langue	Selon l'origine et la langue
1931.....	8.73%	6.89%	6.18%
1941.....	9.87	7.63	7.35
1951.....	11.05	7.43	7.09

Ce tableau nous indique deux choses. Tout d'abord, le groupe français ne représente pas 11% de la population

ontarienne, mais bien un peu plus de 7% seulement. Ensuite, sa situation ne s'est pas améliorée de 1941 à 1951, mais plutôt détériorée.

TABLEAU 96

LANGUE MATERNELLE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE

Année	Total	Le français	L'anglais
1931.....	299,732	232,124 (77.4 %)	66,400 (22.2 %)
1941.....	373,990	278,388 (74.4 %)	93,821 (25.1 %)
1951.....	477,677	326,374 (68.3 %)	149,428 (31.3 %)

Le grand fait à noter, ce sont les gains rapides et massifs de l'anglais durant la dernière décennie: la population franco-ontarienne a augmenté de 103,687; mais de ce nombre, 55,607 sont de langue maternelle anglaise, et seulement 47,986 de langue maternelle française. Ainsi donc, chez les Franco-Ontariens, l'anglais en est rendu à augmenter ses effectifs plus vite que ne peut le faire le français, phénomène qu'illustre encore le tableau suivant.

TABLEAU 97

CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE
NE SACHANT QUE L'ANGLAIS

1941.....	88,685 sur 373,990 soit 23.9%
1951.....	133,120 » 477,677 » 27.8
Augmentation :	44,435 103,687 3.9

Durant ces dix ans, la population d'origine française à ne savoir que l'anglais a donc augmenté de 44,435, chiffre qui représente 42.8% de l'augmentation totale des Franco-Ontariens pendant la même période. C'est là un fait des plus inquiétants pour l'avenir du groupe français en Ontario.

TABLEAU 98

BILAN LINGUISTIQUE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE
EN 1951

D'origine française.....	477,677	100 %
Sachant l'anglais.....	402,717	84.3
Sachant le français.....	344,532	72.1
De langue maternelle française.....	326,374	68.3
Bilingues.....	269,597	56.4
De langue maternelle anglaise.....	149,428	31.3
Ne sachant que l'anglais.....	133,120	27.8
Ne sachant que le français.....	74,925	15.7

Ce bilan montre bien les difficultés que rencontre la minorité franco-ontarienne quand il s'agit de conserver sa langue. Sans être aussi désastreuse que dans l'Ile-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse ou en Saskatchewan, la situation n'en demeure pas moins critique; elle se résume assez bien, je crois, dans ce fait que nous ont révélé les statistiques précédentes: le nombre des Franco-Ontariens de langue maternelle anglaise augmente plus vite que celui des Franco-Ontariens de langue maternelle française.

II. — LE QUÉBEC

Le cas de la province de Québec est unique au Canada: les rôles y sont renversés, de minorité qu'il était dans les autres provinces, le groupe français y devient majorité. En 1951, sur une population totale de 4,055,681 habitants, on en comptait 3,327,128 d'origine française, soit 82.03%, et 491,818 d'origine britannique, soit 12%.

TABLEAU 99

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées		
Anglais seulement.....	462,813	11.2%
Français seulement.....	2,534,242	62.5
Anglais et français.....	1,038,130	25.6
Ni anglais ni français.....	20,496	0.5

De ce tableau il découle que l'anglais est connu de 1,500,943 personnes au Québec, soit de 37% de la population, tandis que le français l'est de 3,572,372, soit de 88%. C'est la première fois que les deux langues occupent une telle situation. On notera aussi que la population sachant le français l'emporte numériquement sur la population d'origine française, soit 3,572,372 contre 3,327,128, phénomène rencontré une seule fois jusqu'ici, et c'est au Manitoba.

TABLEAU 100

ORIGINE DES BILINGUES

Toutes origines.....	1,038,130	100 %
Française.....	815,250	78.5
Britannique.....	140,246	13.5
Juive.....	24,500	2.3
Italienne.....	19,815	1.9
Autres origines.....	38,319	3.7

Même dans la province de Québec, ce sont les Canadiens français qui apprennent l'anglais et fournissent près des quatre cinquièmes des bilingues. On remarquera que le pourcentage britannique est ici moins élevé qu'en Colombie et qu'à Terre-Neuve. Ce tableau demande toutefois d'être complété par le suivant.

TABLEAU 101

NOMBRE ET POURCENTAGE DE BILINGUES
DANS CHAQUE GROUPE ETHNIQUE

Français.....	815,250 sur 3,327,128 soit 24.5%
Britannique.....	140,246 » 491,818 » 28.5
Juif.....	24,500 » 73,019 » 33.5
Italien.....	19,815 » 34,165 » 57.9

Ainsi les positions sont renversées, et c'est le groupe italien qui compte proportionnellement le plus de bilingues, tandis que le groupe français ne vient qu'en quatrième place.

TABLEAU 102

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale.....	491,818	3,327,128
Langue maternelle.....	558,256	3,347,030

Surplus : 66,438 (13.5%) Surplus : 19,902 (0.6%)

Ce tableau nous révèle que, même au pays de Québec, les gains de l'anglais l'emportent sur ceux du français: 66,438 contre 19,902, la puissance assimilatrice du premier étant de 113.5%, celle du second, de 100.6% seulement. On notera que le Québec est la seule province où la population de langue maternelle française dépasse celle d'origine française; par contre, dans toutes les provinces, la population de langue maternelle anglaise l'emporte sur celle d'origine britannique.

TABLEAU 103

EXCÉDENT DE LA POPULATION DE LANGUE MATERNELLE
FRANÇAISE SUR LA POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE

1931.....	22,134	101.0%
1941.....	22,255	100.8
1951.....	19,902	100.6

L'excédent est assez stable depuis vingt ans, sauf une légère diminution en 1951. On notera toutefois une tendance à la baisse dans les pourcentages, ce qui indiquerait que le dynamisme assimilateur du groupe français va s'affaiblissant.

TABLEAU 104

SITUATION DU GROUPE FRANÇAIS DANS LA PROVINCE

Année	Selon l'origine	Selon la langue	Selon l'origine et la langue
1931.....	78.98%	79.74%	78.52%
1941.....	80.88	81.33	80.09
1951.....	82.03	82.52	80.85

Il y a donc progrès sur les trois fronts. Les positions canadiennes-françaises se consolident et se raffermissent dans la province, du moins numériquement. Seul le Nouveau-Brunswick présente, en 1951, une situation semblable.

TABLEAU 105

LANGUE MATERNELLE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE

Année	Le français	L'anglais
1931.....	2,256,741 (99.04%)	12,653 (0.56%)
1941.....	2,668,816 (99.03)	25,723 (0.95)
1951.....	3,279,308 (98.56)	45,710 (1.37)

La même tendance rencontrée dans toutes les autres provinces se retrouve aussi dans le Québec: la moyenne française baisse, tandis que la moyenne anglaise s'élève. Sans doute, ici, la différence entre les deux est très grande, mais il y a tout de même à tenir compte que le nombre des Canadiens français de langue maternelle anglaise a subi une augmentation de près de 20,000 durant la dernière décennie.

TABLEAU 106

CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE NE SACHANT QUE L'ANGLAIS

1941.....	11,453	sur 2,695,032	soit 0.4%
1951.....	20,791	» 3,327,128	» 0.6
<i>Augmentation :</i>			
	9,338	632,096	0.2

Bien que l'augmentation dans le nombre des anglicisés soit proportionnellement minime et ne représente que 1.5% de l'accroissement total se chiffrant à 632,096, on ne peut négliger la tendance qu'elle représente. Disons tout de suite qu'il y a compensation, puisque, d'après le recensement, on compte dans le Québec 21,171 personnes d'origine britannique qui ne savent que le français.

Afin de faciliter d'utiles comparaisons, offrons le bilan linguistique des Canadiens et d'origine française et d'origine britannique dans le Québec.

TABLEAU 107

BILAN LINGUISTIQUE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE ET D'ORIGINE BRITANNIQUE EN 1951

D'origine française.....	3,327,128	100 %
Sachant le français.....	3,306,265	99.3
De langue maternelle française.....	3,279,308	98.6
Sachant le français seulement.....	2,491,015	74.8
Sachant l'anglais.....	836,041	25.1
Bilingues.....	815,250	24.5
De langue maternelle anglaise.....	45,710	1.2
Sachant l'anglais seulement.....	20,791	0.6
D'origine britannique.....	491,818	100 %
Sachant l'anglais.....	470,599	95.7
De langue maternelle anglaise.....	449,250	91.3
Sachant l'anglais seulement.....	330,353	67.2
Sachant le français.....	161,417	32.8
Bilingues.....	140,246	28.5
De langue maternelle française.....	41,291	8.4
Sachant le français seulement.....	21,171	4.3

Ce tableau nous permet de faire une constatation intéressante: sur les trois premiers points, la moyenne française est supérieure; mais sur les quatre derniers, c'est la moyenne anglaise qui l'emporte. Cela veut dire que, dans le Québec,

les Canadiens français proportionnellement savent plus le français que les Britanniques l'anglais (99.3% contre 95.7%), qu'ils conservent mieux leur langue maternelle que les Britanniques (98.6% contre 91.3%), et qu'ils se bornent plus à la connaissance de leur langue que les Britanniques (74.8% contre 67.2%). D'un autre côté, les Britanniques apprennent plus l'autre langue officielle (32.8% contre 25.1%), pratiquent plus le bilinguisme (28.5% contre 24.5%), conservent moins leur langue maternelle (8.4% contre 1.2%) et même la perdent complètement en plus grand nombre (4.3% contre 0.6%), que ne le font les Canadiens d'origine française. En somme, il se produit pour les Britanniques, sur ces points, le même phénomène auquel les Canadiens français sont soumis dans les autres provinces où ils sont en minorité.

TABLEAU 108

PUISSANCE ASSIMILATRICE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Origines	Langue maternelle	
	Le français	L'anglais
Française.....	3,279,308	45,710
Britannique.....	41,281	449,250
Allemande.....	2,235	5,172
Italienne.....	7,274	3,144
Juive.....	599	28,600
Néerlandaise.....	153	1,859
Polonaise.....	725	2,754
Russe.....	426	2,786
Scandinave.....	608	2,903
Ukrainienne.....	425	1,794
Autres origines européennes.....	5,680	6,478
Origines asiatiques.....	1,055	1,652
Indienne et esquimaude.....	1,692	681
Autres.....	5,559	5,473

Deux groupes seulement donnent leur préférence au français comme langue maternelle: les Italiens et les Indiens et Esquimaux; tous les autres fournissent une majorité à l'anglais: chez les Juifs, la proportion est même 48 fois plus élevée en faveur de cette dernière langue. Même au Québec, par conséquent, la puissance assimilatrice du français est faible; elle est en tout cas inférieure à celle de l'anglais. Si donc les positions françaises se raffermissent dans cette province, la cause en est, non la puissance d'assimilation de l'élément français à l'égard des autres groupes, mais sa forte natalité, sa capacité de s'accroître par lui-même, tout en abandonnant le moins possible des siens à l'anglais.

III. — LA VILLE DE MONTRÉAL

Pour compléter cette étude sur la province de Québec, voici quelle était la situation à Montréal en 1951. Sur 1,021,520 habitants, 690,947 étaient d'origine française, soit 67.6%, et 180,530, d'origine britannique, soit 17.6%.

TABLEAU 109

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées	
Anglais seulement.....	205,217 20.1%
Français seulement.....	383,750 37.5
Anglais et français.....	422,013 41.2
Ni anglais ni français.....	10,540 1.1

Un fait à noter tout d'abord, c'est le grand nombre de bilingues: 41.2% de la population, pourcentage jamais rencontré encore jusqu'ici. Bien que le français prédomine et soit connu de 805,763 personnes, c'est-à-dire de 78.7% de la population, l'anglais n'est pas très loin en arrière, puisqu'il y a 627,230 Montréalais à le parler, ce qui donne un pourcentage de 61.3.

TABLEAU 110

ORIGINE DES BILINGUES ET POURCENTAGE
DANS CHAQUE GROUPE ETHNIQUE

Toutes origines.....	422,013	100 %	%
Française.....	313,239	74.2	45.3
Britannique.....	52,678	12.5	29.2
Juive.....	18,536	4.4	31.8
Italienne.....	16,140	3.8	59.2
Autres origines.....	21,420	5.1	—

Ce tableau nous indique deux choses. La première est la part prise par chaque groupe dans le nombre total des bilingues à Montréal: le groupe français, par exemple, en fournit les trois quarts, donc plus que sa moyenne ethnique de 67.6%, alors que les Britanniques qui forment 17.6% de la population montréalaise ne fournissent que 12.5% des bilingues. La seconde est le pourcentage de bilingues qui se rencontre dans chaque groupe lui-même: ainsi, les Canadiens d'origine française sont bilingues à Montréal dans la proportion de 45.3%, ceux d'origine britannique n'atteignent que 29.2%. Le record appartient aux Italo-Canadiens, qui sont bilingues dans la proportion de 59.2%.

TABLEAU 111

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale.....	180,530	690,947
Langue matern.....	223,924	696,904
Surplus: 43,394 (24.0%)	Surplus: 5,957 (0.8%)	

Bien qu'il ait la quantité pour lui, le français n'a qu'un maigre surplus à présenter, très inférieur à celui de son rival, dont la force d'assimilation demeure plus grande même à Montréal.

TABLEAU 112

LANGUE MATERNELLE DES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE

Année	Le français	L'anglais
1941.....	590,901 (98.5%)	8,493 (1.4%)
1951.....	674,631 (97.6%)	15,132 (2.2%)

Les pertes sont minimes, bien qu'il y ait tendance à un certain accroissement. Précisons en outre que, de 1941 à 1951, le nombre des Canadiens d'origine française à ne savoir que l'anglais, à Montréal, est passé de 3,594 (pourcentage 0.6) à 6,935 (pourcentage 1.0).

TABLEAU 113

BILAN LINGUISTIQUE DES MONTRÉLAIS D'ORIGINE
FRANÇAISE ET D'ORIGINE BRITANNIQUE EN 1951

D'origine française.....	690,947	100 %	%
Sachant le français.....	683,961	98.9	
De langue maternelle française.....	674,631	97.6	
Sachant le français seulement.....	370,722	53.6	
Sachant l'anglais.....	320,174	46.4	
Bilingues.....	313,239	45.3	
De langue maternelle anglaise.....	15,132	2.2	
Sachant l'anglais seulement.....	6,935	1.0	
D'origine britannique.....	180,530	100 %	%
Sachant l'anglais.....	176,505	97.8	
De langue maternelle anglaise.....	168,995	93.6	
Sachant l'anglais seulement.....	123,827	68.6	
Sachant le français.....	56,679	31.4	
Bilingues.....	52,678	29.2	
De langue maternelle française.....	10,976	6.1	
Sachant le français seulement.....	4,001	2.2	

Exprimée en pourcentages, la fidélité du groupe français à sa langue dépasse légèrement celle du groupe britannique

à la sienne: 98.9% des Canadiens français savent le français et 97.6% l'ont comme langue maternelle, alors que 97.8% des Britanniques savent l'anglais et 93.6% l'ont comme langue maternelle. De plus, 2.2% seulement des Canadiens français ont adopté l'anglais comme langue maternelle, et 1% d'entre eux ne savent que l'anglais, alors que 6.1% des Britanniques sont de langue maternelle française et 2.2% ne savent que le français. Par contre, le groupe français se montre plus ouvert et généreux quand il s'agit d'apprendre l'autre langue officielle, comme le démontrent nos statistiques: 53.6% des Canadiens français ne savent que le français, mais 68.6% des Britanniques ne savent que l'anglais; 46.4% des premiers savent l'anglais, et seulement 31.4% des seconds savent le français; enfin, le groupe français pratique le bilinguisme dans la proportion de 45.3%, et le groupe britannique, dans la proportion de 29.2% seulement.

Quant à la puissance assimilatrice respective de l'anglais et du français, la situation à Montréal reflète celle de la province: parmi les Néo-Canadiens, seuls les Italiens donnent une majorité d'assimilés au français; tous les autres groupes ethniques accordent leur préférence à l'anglais.

IV. — LA VILLE DE QUÉBEC

Pour terminer sur une note optimiste, jetons un coup d'œil sur la situation dans la ville de Québec. Les Canadiens français y sont au nombre de 153,825 et y forment 93.7% de la population totale, laquelle s'élève à 164,016; l'élément britannique ne se monte qu'à 8,508 et compte pour 5.2% de l'ensemble.

TABLEAU 114

POSITION DES LANGUES OFFICIELLES

Langues parlées		
Anglais, seulement.....	2,454	1.4%
Français seulement.....	111,564	68.1
Anglais et français.....	49,856	30.4
Ni anglais ni français.....	52	—

La langue française apparaît comme la première langue de communication: 98.5% des gens la parlent, tandis que l'anglais n'en est connu que de 31.8%, situation à laquelle nous ne sommes guère habitués.

TABLEAU 115

ORIGINE DES BILINGUES ET POURCENTAGE
DANS CHAQUE GROUPE ETHNIQUE

Toutes origines.....	49,856	100 %	%
Française.....	43,437	87.1	28.2
Britannique.....	5,452	10.9	64.1
Juive.....	246	0.5	75.9
Italienne.....	164	0.3	58.6
Autres origines.....	557	1.1	—

Le groupe français éprouve moins la nécessité d'apprendre l'anglais; aussi sa contribution au bilinguisme est-elle inférieure à sa moyenne ethnique. De plus, il n'est bilingue que dans la proportion de 28.2%, alors que cette proportion s'élève à 58.6% chez les Italiens, à 64.1% chez les Britanniques, à 75.9% chez les Juifs.

TABLEAU 116

POSITION DES LANGUES MATERNELLES

	Britannique (anglaise)	Française
Origine raciale.....	8,508	153,825
Langue maternelle.....	8,006	155,306

Déficit: 502 (5.9%) Surplus: 1,481 (0.9%)

Pour la première fois depuis le début de ces recherches, la langue anglaise accuse un déficit, c'est-à-dire qu'à Québec le nombre de Canadiens de langue maternelle anglaise est inférieur au nombre de Canadiens d'origine britannique. Le français, lui, montre un surplus; et, pour une fois, sa force d'assimilation se révèle plus grande que celle de son rival.

Ajoutons que les Canadiens d'origine française sont fidèles à leur langue maternelle dans la proportion de 99.1%. Il y en a bien 1,344 qui se déclarent de langue maternelle anglaise; par contre, le français est la langue maternelle de 2,205 Québécois d'origine britannique, ce qui donne une ample compensation. Précisons enfin que, de 1941 à 1951, le nombre des Québécois d'origine française à ne savoir que l'anglais est passé de 140 à 200, alors que le nombre des Québécois d'origine britannique à ne savoir que le français passait de 1,054 à 1,041.

TABLEAU 117

BILAN LINGUISTIQUE DES QUÉBÉCOIS D'ORIGINE FRANÇAISE
ET D'ORIGINE BRITANNIQUE EN 1951

D'origine française.....	153,825	100 %
Sachant le français.....	153,624	99.8
De langue maternelle française.....	152,434	99.1
Sachant le français seulement.....	110,187	71.6
Sachant l'anglais.....	43,637	28.3
Bilingues.....	43,437	28.2
De langue maternelle anglaise.....	1,344	0.9
Sachant l'anglais seulement.....	200	0.1

D'origine britannique.....	8,508	100 %
Sachant l'anglais.....	7,468	87.8
De langue maternelle anglaise.....	6,295	73.9
Sachant l'anglais seulement.....	2,015	23.7
Sachant le français.....	6,493	76.3
Bilingues.....	5,452	64.1
De langue maternelle française.....	2,205	25.9
Sachant le français seulement.....	1,041	12.1

Il se produit à Québec un phénomène souvent rencontré dans les autres provinces: la minorité apprend la langue de la majorité; mais, cette fois, c'est le groupe britannique qui est en minorité et qui apprend le français. On notera qu'ici la situation est différente de Montréal où, bien qu'en minorité, le groupe britannique reste retranché sur ses positions. A Québec, il sait le français dans la proportion de 76.3% et il est de langue maternelle française dans la proportion de 25.9%, pourcentages considérables pour lui.

Si l'on compare enfin la puissance assimilatrice du français et de l'anglais dans la ville de Québec, on découvre que le français a la préférence des groupes italien, allemand, polonais, indien et esquimau, mais que l'anglais l'emporte encore quand il s'agit des groupes juif, néerlandais, scandinave, ukrainien. Par exemple, 160 Québécois d'origine italienne ont le français comme langue maternelle, et 15 seulement l'anglais; par contre, 182 Québécois d'origine juive ont l'anglais comme langue maternelle, et seulement 14 le français.

Avec ces constatations se termine notre enquête sur la situation du français dans les différentes provinces canadiennes. Il reste à faire quelques comparaisons entre les résultats obtenus et à tirer des conclusions.

UNE PAGE D'HISTOIRE

MONTRÉAL ET LA FLÈCHE

Albert PLANTE, S. J.

LE DIMANCHE 2 mai, était dévoilée à La Flèche, devant une assistance nombreuse et recueillie, une plaque qui rappellera à tous ceux qui s'arrêteront devant elle, Fléchois et visiteurs, le lien étroit qui unit La Flèche et Montréal.

En ce lieu, ancien port du Pré Luneau, se sont embarqués en 1640, 1642, 1653, 1659, 278 hommes, 45 femmes et enfants ainsi que 3 religieuses hospitalières du pays de La Flèche et des provinces voisines, à l'instigation du Fléchois Jérôme Le Royer de la Dauversière, pour l'entreprise de la fondation de Montréal en Canada. Cette plaque a été inaugurée le 2 mai 1954 par S. Exc. Mgr Jean Désy, ambassadeur du Canada.

Le dévoilement de la plaque, qui eut lieu à quatre heures de l'après-midi, terminait une journée bien remplie: visite au monastère des Hospitalières, messe au prytanée militaire, réception à l'hôtel de ville et banquet de grande classe.

Ce fut d'abord, à neuf heures, la visite de M. Désy et de sa suite au monastère des Hospitalières. La supérieure, tout heureuse, lui dit: « Recevoir Votre Excellence dans l'enceinte de notre ville, et particulièrement dans celle de notre monastère, évoque tout un glorieux passé et ne peut qu'être doucement agréable aux filles de Jérôme Le Royer de la Dauversière, ce grand Fléchois du XVII^e siècle. »

A onze heures, messe dans la chapelle du prytanée, — école militaire préparatoire à Saint-Cyr, — l'ancien collège Henri-IV des Jésuites, de 1604 à 1762. J'éprouvai une vive

émotion dans les murs de ce collège, si intimement lié aux origines du Canada et de Montréal. C'est là qu'arriva, en 1614, le P. Ennemond Massé, le compagnon du P. Étienne Biard en Acadie. Pendant plus de dix ans, il parla du Canada et communiqua son zèle apostolique aux jeunes étudiants jésuites de philosophie et de théologie. Il partira de nouveau pour le Canada en 1626, reviendra à La Flèche en 1629, en repartira en 1634 et mourra à Sillery en 1643. Les conversations du P. Massé, tout comme la lecture des *Relations* des Jésuites, plantèrent l'idée de la Nouvelle-France au collège de La Flèche aussi solidement que la croix plantée par Cartier à Gaspé en 1534. Il suffira, pour le prouver, de donner les noms de quelques-uns des Jésuites qui, à des titres divers, passèrent par ce collège avant de venir au Canada: les PP. Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Gabriel Lalemant, Barthélemy Vimont, Charles Lalemant, Paul Rague-neau, Anne de Nouë, Paul Le Jeune, Jacques Buteux, Charles Turgis, Pierre Pijart, Pierre Ménard, Jacques de la Place, Jérôme Lalemant, Claude d'Ablon, Simon Lemoyne, Étienne Lauverjat.

L'historien du collège de La Flèche note que, pour consolider leur œuvre, « les Jésuites ne se déguisaient pas qu'il leur fallait de nouveaux auxiliaires ». Ils se tournèrent vers M. de la Dauversière, un de leurs premiers élèves avec Descartes. Ils ne se doutaient pas de l'appel intérieur qui allait lancer dans une grande aventure cet ancien élève, qui, comme les jeunes Jésuites du collège, avait souvent entendu

parler de la Nouvelle-France; aventure qui mettrait à ses côtés M. Olier et les Sulpiciens, Jeanne Mance, M. de Maisonneuve, Marguerite Bourgeoys.

Le 2 février 1630, M. de la Dauversière entendit distinctement durant son action de grâces une voix intérieure lui commander: a) de travailler à la fondation d'une nouvelle communauté de religieuses hospitalières, sous le patronage de saint Joseph, chef de la Sainte Famille; b) d'envoyer dans l'île de Montréal, récemment découverte, une colonie catholique où cette communauté établirait une maison. Celui à qui les demandes de cette voix intérieure imposeraient pendant vingt-neuf ans travaux et épreuves de toutes sortes appartenait à la catégorie de ceux qu'on a l'habitude d'appeler des « hommes de Dieu ». D'après le baron de Fancamp, son ami et son auxiliaire, « il menait une vie si austère que, tout séculier qu'il était, il prenait la discipline tous les jours avec des chaînes de fer et d'une manière si sanglante qu'il en avait les épaules pourries ».

Si M. de la Dauversière n'avait pas eu dans la Providence une confiance extraordinaire, il aurait considéré comme mettant le point final au projet proposé par la voix intérieure le jugement de son directeur spirituel, le P. Chauveau, qui dirigeait la congrégation des externes dont il faisait partie: « Ce projet est extravagant et de tous points irréalisable. » Ne blâmons pas trop vite la prudence humaine du P. Chauveau. Un Fléchois, le colonel Ch. Mennetrier, a très bien résumé ce qui paraissait rendre le projet irréalisable: fondation d'une communauté religieuse par un père de famille; établissement d'un hôpital dans une île appartenant à la compagnie des Cent Associés, et cela au moment où la Nouvelle-France venait de tomber aux mains des Anglais; guerre de Trente Ans en Europe; peste dans une partie de la France. De plus, l'homme appelé à se mettre en route vers un grand destin était dépourvu non seulement des biens de la fortune, mais aussi des attraites de la parole. Cet homme pieux, humble, docile et confiant devait arriver au but. Prudent, le P. Chauveau n'était pas un buté. Le jour vint où il crut à la mission de son dirigé. De la Dauversière trouva alors en lui un appui et un stimulant. Le sommet de sa joie, il l'atteint en ce jour de l'été 1659 où il conduisit au bateau les trois premières Hospitalières qui s'embarquaient pour Montréal. Il répéta, en quittant le navire, les paroles du vieillard Siméon: « Maintenant, ô Maître, vous congédiez votre serviteur. » Il mourut le 6 novembre 1659.

SIGNES DES TEMPS

Méditation chrétienne sur la richesse et l'autorité

C'EST ce qui me donne l'idée (la présence de deux Petites Sœurs de l'Assomption) de consacrer ces quelques minutes traditionnellement réservées à l'aumônier au début de chacune de nos réunions, à la consigne tant de fois donnée et redonnée paternellement par Sa Sainteté le Pape aux industriels catholiques et à toute la bourgeoisie catholique: la consigne de la simplicité de la vie et de la discrétion dans l'usage des biens de ce monde...

Vous constatez que ce n'est pas seulement l'Église enseignante, mais que ce sont même des hommes d'affaires très avertis qui nous rappellent la consigne de la simplicité de vie et de la modération dans l'usage du bien-être.

Et qu'on ne dise pas que c'est là faciliter l'avarice, la ladrerie. Si l'on est décidé à appliquer les consignes sociales des encycliques, on cherchera et on trouvera le moyen d'investir les revenus dont on pourrait disposer dans des entreprises vraiment utiles à tous et qui ont besoin de capitaux pour pouvoir continuer à donner du travail à ceux qui n'ont que leur travail pour vivre.

Qu'on ne dise pas non plus que pareille consigne est incompatible avec la nécessaire expansion croissante de la consommation pour faire marcher les affaires et faire circuler rapidement les richesses! N'y a-t-il pas encore, hélas! assez de gens dénués du strict nécessaire dans le monde et, en tous cas, du plus élémentaire confort pour qu'on n'ait pas à craindre sérieusement une crise de *vraie* surproduction? À condition, bien entendu, qu'on

La célébration du 2 mai fut digne d'une aussi belle figure et de tous ceux qui participèrent à son entreprise. L'allocution de la supérieure des Hospitalières, le sermon de l'aumônier du prytanée, les allocutions du maire, M. de Montgascon, et de M. Désy — celui-ci parla trois fois et magnifiquement — mirent en relief le caractère spirituel de l'œuvre de M. de la Dauversière. Retenons deux passages.

Le premier, de M. Désy:

Certes, il y a dans l'histoire de Montréal des noms prestigieux: de Maisonneuve, Lambert Closse, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys. Mais, dans la hiérarchie des êtres extraordinaires, se place la Dauversière. Ce que les autres ont exécuté, il l'avait imaginé et vécu par anticipation. Il a tiré Montréal de son cerveau et de son cœur, et Montréal, avec ses clochers, ses couvents, ses collèges, ses monastères, ses rues actives, son port de mer, ses usines, son mont Royal surmonté d'une croix rappelant celle que Maisonneuve y avait plantée, témoigne de la puissance de l'idée et de la force créatrice de la foi.

Le second, de M. de Montgascon:

Dans leur commune entreprise de fondation, M. de la Dauversière et M. de Maisonneuve furent secondés par une cohorte de colons du pays fléchois et des provinces voisines, braves gens au cœur simple mais fort, — l'avenir nous l'a prouvé, — qui, malgré une vie austère de privations et de dangers, se sont dévoués corps et âme au grand dessein de Montréal.

*

Il ne faudrait pas croire que cet article a une portée purement académique. Montréal s'appelait autrefois Ville-Marie, nom choisi, le 27 février 1642, devant la statue de la Vierge à Notre-Dame de Paris, par les membres de la Société Notre-Dame de Montréal. Montréal ne peut oublier ni la noblesse spirituelle de son origine, ni la valeur symbolique de son premier nom. Plus ses citoyens se les rappelleront, mieux ils travailleront à soulager les misères, à donner des logis à ceux qui en désirent, à assainir les milieux qui corrompent la jeunesse. « La Dauversière était un mystique, un visionnaire, un entraîneur d'hommes, un créateur d'énergie. » (M. Désy.) Même si nous ne pouvons être tout cela, nous devons être un peu de cela pour l'honneur de Dieu et le bien-être spirituel et matériel de la cité.

prende au sérieux les appels répétés du Saint-Siège à l'élaboration et à la réalisation d'une vaste politique d'entraide économique complémentaire sur le plan mondial, pour apporter enfin à ceux qui ont des besoins essentiels à satisfaire la possibilité de travailler pour y faire face.

Mais l'objection la plus précieuse que l'on entende parfois dans les milieux industriels et bourgeois catholiques contre cette consigne de simplicité évangélique de la vie est tirée de l'obligation de garder son rang et de soutenir en quelque sorte son autorité sociale, l'autorité et l'influence inhérentes à la fonction de patron, d'administrateur de sociétés, d'ingénieur, de cadre supérieur de l'industrie...

Sans doute, les chefs chrétiens ont-ils besoin de détente, comme quiconque a de lourds soucis. Sans doute aussi, les chefs chrétiens ont-ils parfois des charges financières et des obligations de courtoisie professionnelle que d'autres n'ont pas — précisément pour servir plus et mieux. Mais leur récompense légitime, ils ne la doivent chercher ni dans un train de vie élevé et luxueux, ni dans les vains honneurs de ce monde, mais dans la conscience d'avoir bien servi leurs frères les hommes ici-bas et d'avoir ainsi contribué, au moins indirectement, à l'avènement du règne de Dieu dans les âmes.

(R. P. Thiéfry, S. J., *Bulletin social des industriels*, juin 1954, p. 246.)

PRÊTRES ET LAÏCS : TOUS APÔTRES

U LA PÉNURIE de prêtres en certains pays, l'Amérique latine par exemple (voir plus loin, p. 234), l'apostolat sacerdotal a besoin de s'adjoindre le concours des laïcs. Est-ce à dire que la participation de ceux-ci à l'apostolat ne se justifie qu'en pareil cas ? Nullement. Sur cette question, d'une actualité presque brûlante dans certains milieux, prêtres et laïcs trouveront profit à lire le maître ouvrage de G. Philips, *le Rôle du laïc dans l'Église* (voir *Relations*, juill. 1954, p. 208), dont voici quelques extraits significatifs.

« Que peut faire, en Amérique latine, un prêtre de paroisse devant dix mille ou parfois vingt mille baptisés ? A la rigueur, les laïcs peuvent prendre sur eux une partie de l'activité sacerdotale, sauf évidemment le culte eucharistique et la confession. Mais l'instruction religieuse, le baptême même, ils peuvent s'en charger. Ils n'y ont pas manqué, au Mexique, du temps de la persécution de Calles. Ils pratiquent le même dévouement au delà du rideau de fer, pour remplacer les prêtres incarcérés ou fugitifs ou exécutés. Pour l'Église, c'est une question de vie ou de mort : la génération montante a besoin d'être catéchisée en dehors de l'école devenue païenne et de l'église désaffectée. »

Ce n'est cependant pas cette situation qui commande ni l'apostolat laïque, ni même l'établissement de l'Action catholique. Sans doute, le défaut de prêtres « a fixé l'attention sur les possibilités des fidèles et leur a donné une conscience plus aiguë de leur devoir apostolique ». Mais combien de fois Pie XI « n'a-t-il pas déduit ses encouragements à leur adresse de la doctrine des sacrements, du baptême surtout et de la confirmation, de la solidarité eucharistique et des exigences de la charité sociale chrétienne ?... Or tout cela, en principe, est indépendant du nombre plus ou moins considérable de prêtres... L'existence chrétienne elle-même évoque à l'apostolat ». L'Action catholique ajoute à cet appel l'organisation hiérarchique et le mandat qui garantissent la rectitude et l'efficacité de l'apostolat laïque ; mais « de toute façon, elle reste l'œuvre des laïcs ».

« Pour le chrétien, il y a non seulement la paroisse, mais aussi la famille, le milieu de travail, l'organisation sociale et économique, la vie de la cité et le monde international... Le citoyen doit y vivre en chrétien avec des aspirations ultra-terrestres. Il aura souci de mettre un crucifix à la place d'honneur dans son foyer, de l'usine et à la salle du conseil : ces endroits ne se transforment pas pour autant en églises, pas plus que les sciences familiales, économiques et politiques ne se muent en théologie... »

« Les époux chrétiens édifieront un foyer chrétien, les ouvriers chrétiens mèneront une vie de travail chrétienne, les ministres chrétiens suivront une politique d'inspiration chrétienne. Tous leurs actes auront sens et valeur d'éternité sans rien perdre de leur caractère spécifiquement temporel... Si l'Action catholique collabore sans hésiter à cet ordre profane chrétien, elle rendra le monde moins inapte au royaume de Dieu et plus habitable comme séjour provisoire des enfants de Dieu. Elle ne suscitera pas dans la politique le type du prêtre-premier ministre, tel Mgr Seipel en Autriche ou Tiso en Slovaquie. Elle rendra ce type superflu en préparant des laïcs de première valeur à une mission de première importance. »

On ne conçoit pas qu'un prêtre rejette cette doctrine. Mais, hormis les instituteurs, sont-ils nombreux les laïcs, hommes de profession libérale et surtout hommes publics, qui considèrent leur compétence comme un instrument d'apostolat ? Quant à ceux qui rêvent d'action apostolique au grand jour, leur premier soin doit être l'union parfaite de pensée et de sentiment avec la hiérarchie, qui seule peut définir, organiser et mandater l'apostolat.

A V E C O U S A N S COMMENTAIRES

L'IMPOSSIBLE COLLABORATION

Une confusion dangereuse règne dans les esprits au sujet de la politique soviétique et du communisme qu'elle s'acharne à propager. Quelle pitié que, dix-sept ans après l'encyclique Divini Redemptoris (19 mars 1937), on cherche encore une ligne de conduite ferme et sûre ! Relisons donc ce texte où Pie XI dénonce le mensonge communiste et met en garde contre une « collaboration » qui mènerait infailliblement à la ruine.

Promesses et propagande communistes

Sous PRÉTEXTE de ne vouloir que l'amélioration du sort des classes laborieuses, de supprimer les abus réels provoqués par l'économie libérale et d'obtenir une répartition plus équitable des richesses (objectifs parfaitement légitimes sans doute),... le communisme réussit à faire pénétrer son influence même dans les milieux sociaux où par principe on rejette le matérialisme et le terrorisme. Et comme toute erreur contient une part de vrai, cet aspect de la vérité... a été mis habilement en relief... pour cacher... la brutalité... des principes et des méthodes du communisme ; on séduit ainsi des esprits distingués au point d'en faire à leur tour des apôtres auprès des jeunes intelligences trop peu averties pour découvrir les erreurs intrinsèques au système. Les fauteurs de communisme ne manquent pas non plus de mettre à profit les antagonismes de race,... les oppositions qui proviennent des différents systèmes politiques, enfin le désarroi qui règne dans le camp de la science séparée de Dieu, pour... appuyer les principes de leur doctrine sur des arguments pseudo-scientifiques...

De plus, la diffusion si rapide des idées communistes... s'explique par une propagande vraiment diabolique ; ... propagande dirigée par un centre unique et qui s'adapte très habilement aux conditions des différents peuples ; propagande qui dispose de grands moyens financiers, d'organisations gigantesques, de congrès internationaux, de forces nombreuses et bien disciplinées ; propagande qui se fait par des tracts et des revues, par le cinéma, le théâtre et la radio, dans les écoles et même dans les universités ; ... si bien que le poison pénètre presque insensiblement et toujours davantage les esprits et les cœurs.

Rôle de la presse

Hélas ! à cette propagande correspond trop souvent, même dans les pays chrétiens, une sorte de « conjuration du silence » (le mot est de Pie XI) qui ne peut s'expliquer que par une « politique à courte vue » ou par l'action de « diverses organisations secrètes qui depuis longtemps cherchent à détruire l'ordre social chrétien ». Une presse sincèrement catholique n'a pas le droit de faire le jeu de l'ennemi, ni par un silence complice, ni par une naïveté qui croirait possibles des accommodements avec le communisme et les régimes politiques qui en sont les instruments. Écoutons encore Pie XI.

LA PRESSE peut et doit, tout d'abord, s'efforcer... de faire toujours mieux connaître la doctrine sociale ; donner des informations exactes, mais suffisamment abondantes sur l'activité des ennemis, et des indications sur

les moyens de combat qui se sont révélés plus efficaces dans les divers pays ; enfin,... mettre en garde contre les ruses et les tromperies avec lesquelles les communistes s'appliquent et sont déjà parvenus à gagner à leur cause des hommes qui sont pourtant de bonne foi.

Ruses et tromperies communistes

Sur ce dernier point,... Nous croyons nécessaire... d'attirer de nouveau... votre attention. Le communisme athée s'est montré au début tel qu'il était dans toute sa perversité ; mais bien vite il s'est aperçu que de cette façon il éloignait de lui les peuples ; aussi a-t-il changé de tactique et s'efforce-t-il d'attirer les foules par toutes sortes de tromperies, en dissimulant ses propres desseins... Ainsi, voyant le commun désir de paix, les chefs du communisme feignent d'être les plus zélés fauteurs et propagateurs du mouvement pour la paix mondiale ; mais, en même temps, ils excitent à une lutte de classes qui fait couler des fleuves de sang, et, sentant le manque d'une garantie intérieure de paix, ils recourent à des armements illimités. Ainsi encore, sous divers noms qui ne font même pas allusion au communisme, ils fondent des associations et des revues, dans le but de faire pénétrer leurs idées en des milieux dont l'accès leur eût été difficile autrement ; bien plus, ils tentent avec perfidie de s'infiltrer jusqu'en des associations franchement catholiques et religieuses. Ainsi, sans rien abandonner de leurs principes pervers, ils invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable, comme on dit, en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Église. Ailleurs, ils poussent l'hypocrisie jusqu'à faire croire que le communisme, dans les pays de plus grande foi et de civilisation plus avancée, revêtira un aspect plus doux, n'empêchera pas le culte religieux et respectera la liberté de conscience. Il y en a même qui, s'en rapportant à certaines modifications introduites... dans la législation soviétique, en concluent que le communisme est près d'abandonner son programme de lutte contre Dieu.

Collaboration impossible

Alors Pie XI, exhortant les fidèles à ne pas se laisser tromper, prononce la condamnation la plus formelle, condamnation qui ne peut ni ne sera jamais révoquée :

LE COMMUNISME est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne.

Comment parler de « coexistence pacifique » avec un ennemi pour qui tous les moyens, même la paix, sont conçus et mis en œuvre pour une seule fin : la substitution d'un terrénisme athée à l'humanisme chrétien par la guerre contre l'Église et contre Dieu ? C'est dans cette perspective que s'éclaire notre éditorial sur l'illusion de la « coexistence pacifique ».

GUERRE OU PAIX ?

L'INSÉCURITÉ chronique du climat international ne favorise guère la sérénité de pensée. La confusion des esprits augmente du fait que, d'une part, les peuples écrasés par le joug soviétique, dans leur désespoir, acceptent le risque d'un cataclysme mondial, seul moyen à leurs yeux d'échapper à l'esclavage, tandis que le cauchemar des ruines atomiques attache farouchement les citoyens des pays libres à l'idée de la paix. De quel côté incliner nos âmes ?

L'attitude de non-violence à tout prix, écrit le R. P. André Vincent, O. P. (dans *la Guerre et les Chrétiens*, voir plus loin, p. 238), « suppose que la guerre est le plus grand des maux. La pire injustice, la plus odieuse tyrannie serait préférable à la guerre. Une nation devrait se laisser anéantir plutôt que de recourir aux armes. En ce cas, ce n'est plus la distinction du juste et de l'injuste qui décide de la moralité, c'est celle du violent et du non-violent... Une telle théorie désarme l'humanité devant la brute... La théologie ne refusera jamais à un État victime d'une injuste agression le droit de se défendre — si du moins il peut le faire efficacement et si les risques ne dépassent pas les bienfaits escomptés. Parfois, le bienfait moral d'une résistance héroïque l'emportera sur les risques d'une défaite certaine »...

Il est vrai que « l'amplification des guerres modernes rend les moralistes plus exigeants que jamais dans l'appréciation des conditions requises pour qu'il soit légitime de déclencher » les maux de la guerre. « Mais que l'on calcule les vies humaines broyées par centaines ou par millions, le fond du problème n'en reste pas moins identique. Comment justifier l'holocauste d'une vie humaine sinon par des valeurs qui valent plus que la vie humaine ?... Les plus graves injustices sont celles qui privent des innocents de leur liberté, celles qui portent atteinte à leur intégrité psychique et morale, ce sont celles qui brisent des familles et qui torturent des consciences. En regard des irréparables dommages que le viol des âmes peut faire subir à des peuples entiers, la guerre elle-même, la guerre qui tue les corps peut devenir un moindre mal et, du coup, se légitimer. Encore faudra-t-il être sûr que le conflit armé, loin de faire cesser les injustices, ne risque pas de les multiplier (sans oublier les haines qu'il suscite). »

D'autre part, « rien ne doit être épargné... pour affermir le statut international de la paix ». Le malheur, c'est que l'idée chrétienne de la paix est « pourrie » par une propagande mensongère. Les communistes réussissent souvent à faire croire que les initiatives favorables à la paix viennent d'eux ; s'opposer à leurs menées pacifistes, ce serait donc favoriser la guerre. Mais, remarque le chanoine Jacques Leclercq dans le même volume, « la propagande pacifiste est... faussée dès le départ, puisqu'elle est toute en faveur de l'un seulement des deux partis ». De telle sorte que les pacifistes communistes visent « une catégorie déterminée de guerres : celles où ils ont à perdre ». Dans ces conditions, le danger du communisme paraît au même auteur « beaucoup plus grand dans la paix que dans la guerre. Le mouvement menace de gagner de nombreux pays et, à mesure que les pays communistes seront plus nombreux, le poids du communisme sera plus grand dans l'ordre international ». Ce qui ne l'empêche pas de penser qu'il n'est « pas absurde de chercher à promouvoir un état d'esprit international et une organisation telle que la guerre deviendrait impossible entre le monde soviétique et le monde capitaliste ». L'art de la politique chrétienne consiste à trouver la solution de ce problème.

Chose certaine, pour le chanoine Leclercq comme pour le P. Vincent, aucune guerre ne saurait être vraiment juste à moins que nous n'ayons « fait tout ce qui était en notre pouvoir pour l'éviter ».

Au fil du mois

Saint Augustin 354-1954 Le seizième centenaire de la naissance de saint Augustin à Tagaste (13 novembre 354) sera fêté à Hippone où il fut évêque, à

Pavie qui garde ses ossements, à Paris qui tiendra en novembre un congrès augustinien pour théologiens, philosophes et historiens. On y étudiera la pensée du grand docteur de l'Église, l'un des plus grands génies, peut-être le plus grand de l'humanité. Ce saint converti a d'abord fait le désespoir de beaucoup, mais pas de sa mère, acharnée à obtenir son retour à Dieu, ni de saint Ambroise qui l'attira par d'admirables sermons.

La distinction de l'esprit lui vint de Cicéron; la philosophie de Plotin le sortit du manichéisme, pas encore du péché. Enfin, saint Paul lui révèle la continence et l'humilité, et l'exemple des moines le gagne à la vie parfaite. Devenu prêtre, il ouvre des monastères d'hommes et de femmes, dont il écrit la règle. Évêque d'Hippone, il prêche et il écrit pendant trente-cinq ans, au service de son peuple, en lutte contre les hérétiques. Ses œuvres font encore les délices et l'inspiration des connaisseurs, même laïques.

Chercher, goûter, répandre l'intelligence du divin par la contemplation, cette montée du visible à l'Invisible, avec retour à l'intérieur: telle fut toute sa vie. Sa règle monastique, supposant fixé l'ordre du jour, insiste sur l'esprit et réclame l'idéal de la primitive Église: que tous ne soient qu'un cœur et qu'une âme dans le Seigneur, dans la charité mutuelle, dans la pauvreté, l'humilité, la chasteté. A la fois contemplatif et homme d'action, saint Augustin est, pour Dom Butler, « le prince des mystiques ».

Al. D.

Bon sens chrétien et littérature L'immoralisme nous revient en littérature, habillé d'oripeaux mystiques, avec cette différence toutefois que nous

n'avons plus affaire à un d'Annunzio ou à un Gide, mais à des romanciers catholiques. Sous prétexte de décrire le drame de la grâce, on fait un inventaire morbide de la misère humaine. L'âme roule dans le péché, s'en rassasie, puis s'en dégoûte. La voici qui crie vers Dieu du fond de sa déchéance.

Convenons que cette donnée est chrétienne. Saint Augustin, dans les premières lignes de ses *Confessions*, l'exprime en un cri admirable qu'on répètera à travers les siècles: « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet tant qu'il ne repose pas en vous! » Au point cependant où des romanciers la poussent, cette idée se range parmi ces idées chrétiennes devenues, selon le mot de Chesterton, complètement folles.

Chez l'âme pécheresse, les écrivains découvrent des sources troubles d'humilité, de sincérité, de souffrance, de rachat; par contraste, chez l'âme fidèle, les racines équivoques de l'étroitesse, de la jalousie, de la sécheresse de cœur, du pharisaïsme. Ils forcent les caractères, exagèrent les situations, grossissent les conséquences; ils mettent à nu sans la moindre vergogne le mystère charnel; toute pudeur dans l'expression a disparu; et tandis qu'on dépeint avec compassion le péché, on décrit d'une encre noire une vertu qui n'est que la caricature de la vraie vertu. Les dés sont pipés. La littérature romantique avait imaginé un cœur noble dans un corps bossu; la littérature contemporaine ne se laisse pas vaincre en générosité: elle donne à l'adultère un cœur pur. C'est du toc. L'outrance n'est pas la profondeur; ni le déséquilibre, le drame; ni le paradoxe, l'originalité; ni la vulgarité, le réalisme. On ira même jusqu'à nous présenter une chrétienne,

dévorée de charité, se faisant prostituée pour comprendre les prostituées et ainsi mieux partager leur désespoir...

Qu'imaginera-t-on ensuite? N'importe quoi. Comme dit la scolastique: *Ex absurdo sequitur quodcumque*. L'absurde ne connaît pas de loi.

Que le romancier qui se dit chrétien fasse sa part au péché, et toute sa part, mais qu'il ne lui fasse rien que sa part; qu'il l'analyse et le décrive, mais sans secrète connivence et sans lui attribuer la vertu purificatrice de la grâce; qu'il se rappelle surtout cette vérité élémentaire que son baptême est une mort au péché, à tout péché, au pharisaïsme d'abord auquel il ne faut pas prêter le nom de vertu, et à l'impureté aussi, même à l'impureté en pensée, et que les impudiques, non plus, n'entreront pas dans le royaume des cieux.

Au mot « Tout est grâce », qui termine le grand roman de Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, il est facile de donner une interprétation hérétique. Ce n'est pas toutefois aux évangiles ni aux épîtres de saint Paul que nous renverrons certains romanciers, ni même au petit catéchisme, mais tout simplement au dictionnaire. Car autant que le sens du péché, c'est parfois le sens des mots qu'il faut retrouver, quand ce n'est pas le bon sens tout court.

L. D'A.

Police et morale Nous savons bien que l'été n'est pas une saison morte pour la police. Accidents de la route, noyades, embouteillages de la circulation s'ajoutent aux vols et autres crimes pour tenir nos gendarmes sur le qui-vive. Ce n'est pas une raison pour oublier que la véritable fin de toute police en pays civilisé consiste dans le maintien ou le rétablissement d'un ordre favorable à la vertu. De cet ordre, certains de nos policiers ne semblent guère se soucier. Qu'on en juge par la réponse de l'un d'eux à un jeune couple qui déplorait l'impudeur affichée par certains immigrés, à l'île Sainte-Hélène, sous les yeux mêmes du policier et de nombreux enfants. « Nous devons voir aux accidents d'abord: la morale, ensuite! » Parlait-il de lui-même? Répétait-il une leçon?

On se plaint des désordres qui souillent nos parcs, les pentes du mont Royal en particulier. Pour faciliter la surveillance de la police, on propose d'éclairer davantage les endroits obscurs, propices aux délits. La plage et la piscine de l'île Sainte-Hélène manqueraient-elles de lumière en plein jour? Un peu de sérieux, tout de même! Tant que nos journaux « catholiques » (?) battent réclame sans vergogne pour les obscénités des spectacles nocturnes (voir *Montréal-Matin*, 7 juill. 1954, p. 11); tant que les exploiters des bouges, sordides ou dorés, jouiront de l'immunité que leur assurent les obscurités de la loi jointes aux arguties d'habiles plaideurs et pourront compter sur l'indulgence amusée ou le silence de nos hommes publics, ce ne sont pas les parcs qu'il importera d'éclairer, mais la conscience obnubilée de personnages qui trahissent le caractère moral de leur fonction.

M.-J. D'A.

La salle de concert au parc Jarry Le mois dernier (p. 186), notre revue suggérerait de bâtir la salle de concert de Montréal au parc Jarry plutôt qu'au flanc du mont Royal. Deux projets de développement domiciliaire qu'on doit réaliser prochainement, paraît-il, dans le nord de l'île, l'un entre Ville-Mont-Royal et Ville-Saint-Laurent, l'autre entre Ville-Saint-Michel et le Sault-au-Récollet, confirment l'argument tiré du fait que le cœur démographique de Montréal sera bientôt beaucoup plus près du parc Jarry que de la montagne. Ajouté aux facilités

qu'offrent les environs du parc Jarry pour la circulation des véhicules, facilités qu'on n'obtiendra jamais autour du mont Royal, cet avantage devrait rallier à notre suggestion tous ceux qui désirent que la salle de concert apparaisse vraiment comme le *centre* artistique de la population de Montréal.

M.-J. D'A.

Une noble carrière Avec la retraite du juge en chef du Canada, l'hon. Thibaudeau Rinfret, qui a franchi la limite d'âge fixée pour l'exercice de ses fonctions à la Cour suprême, c'est une remarquable carrière juridique qui vient de se clore. Avocat durant vingt-deux ans, juge durant trente-deux, dont trente à la Cour suprême et dix comme juge en chef, il s'est acquis une réputation de juriste éminent. On peut dire qu'il brillait parmi ses collègues. Sa connaissance du droit, la pénétration et la rectitude de son esprit, son grand sens chrétien, sa parfaite impartialité étaient reconnus de tous.

Le juge Rinfret a fait honneur à sa nationalité, à la formation donnée par nos collèges et nos universités. Et non seulement dans notre pays, mais encore à l'étranger, spéciale-

ment en Angleterre et en Australie, où son titre de membre du Conseil privé l'appela à siéger avec les sommités légales de l'empire britannique. Il a fait honneur à sa religion, dont les enseignements l'ont toujours guidé et qu'il pratiqua fidèlement, tant dans sa vie publique qu'à son foyer, sans ostentation comme sans respect humain.

Ses fonctions de magistrat n'emprisonnèrent pas le juge Rinfret dans l'enceinte étroite des tribunaux. Il participa activement à la vie intellectuelle, sociale, religieuse de son pays. Son concours était acquis à toutes les causes qui le méritaient. Président du Comité d'honneur de l'Université d'Ottawa, membre de la Commission générale des Semaines sociales du Canada (section française), apôtre de la sanctification du dimanche, l'Église reconnut ses services en lui conférant plusieurs honneurs. Tout récemment, il était nommé commandant suprême (chevalier grand croix) de l'ordre des Chevaliers de Malte au Canada. La carrière publique de ce grand Canadien n'est pas terminée. Sa vigueur intellectuelle et physique lui permet de servir encore son pays. Ses loisirs élargiront son champ d'action. On peut être assuré qu'il ne le laissera pas en friche.

J.-P. A.

LA GASPÉSIE NOUVEAU MODÈLE

Alexandre DUGRÉ, S. J.

COMME AILLEURS, des nuages couvrent d'abord le petit jour. Mais on étudie, on se souvient des mauvais temps, on fait provision de patience pour la vie. On remuerait des montagnes, dit-on, si quelqu'un rasait les premières buttes. Prêtres et laïcs vont s'y employer.

En 1939, les Pêcheurs Unis se fondent sur une part sociale trop faible de \$1, montée à \$50 en 1953. On regrettait de n'avoir pas grossi les réserves à même les gros prix de guerre, quand on payait comme *avance* le prix des commerçants, puis une ristourne exagérée de \$100,790 en trois ans. Les Pêcheurs Unis ont donc subi une double épreuve: la crise de croissance, puis la panne d'après-guerre, alors que les prix baissaient, l'Europe se reprenant à pêcher. Les pêcheurs ont compris, refinancé, consenti des sacrifices pour produire meilleur. Et les surplus sont revenus, la morue a remonté, le moral aussi — confiance en soi et dignité humaine.

Nos milliers de pêcheurs, sans quêter, ne réclament absolument pas plus que les cultivateurs de l'Ouest et de l'U. C. C. Ils n'envient pas les cent millions du « soutien des prix » pour les œufs, le porc, le bœuf, le beurre ou le blé; mais ils s'en seraient bien trouvés quand les marchés tombèrent à pic. Ainsi les Madelinots subirent-ils une perte énorme de n'avoir vendu que 8,000 barils de maquereau sur 23,000 qu'ils avaient salés. Lors du grand chômage, une enquête de 1938 attribuait au pêcheur un revenu net de 87 sous par jour, de \$80 à \$140 par année; en 1949, de \$600 à \$700 pour la Gaspésie, et de \$350 pour la Côte Nord, aux barques plus petites, à l'expédition plus difficile.

Si l'argent roule plus en temps de guerre, on est trop humain pour désirer la guerre. On préfère s'éduquer, coopérer, se moderniser, quitter les méthodes de 1800 et le progrès à pas de souris. Qu'on tarde à se gréer à la moderne, on est mort! Trois sous de morue coûtent neuf sous de transformation: c'est trop. Des prises au minimum, accommodées comme ci comme ça, ne tiendront pas le coup d'une concurrence équipée, outillée, financée au maximum.

La modernisation. — Après la rame et la voile, le petit moteur et la petite barque de la pêche en détail, voici le chalutier et le cordier de la pêche en gros, de quarante à cinquante tonnes, d'une soixantaine de pieds, actionnés au mazout, équipés de quatre hommes qui rayonnent loin et qui rapportent de 20,000 à 40,000 livres de poisson. Le chalutier traîne sur les fonds un chalut, immense verveux, filet-entonnoir qui avale par milliers les morues, parfaitement suiveuses et pas fines.

Sur le cordier, un treuil déroule la trale ou ligne dormante munie de bouées, de plombs et de milliers d'hameçons, jusqu'à 15,000. On relève 5,000 morues, parfois aucune si leur multitude a passé ailleurs. Il arrive qu'on perde cette ligne, quand elle est saccagée par la tempête ou accrochée par un chalutier sans scrupule.

Comme ces forts bateaux coûtent de \$25,000 à \$30,000, nos deux gouvernements offrent des octrois: le solliciteur dépose \$3,500, et Québec se charge de tout, au chantier maritime du Banc-du-Sable (*Sandy Beach*, à Gaspé), qui en a toujours trois en construction. L'octroi d'Ottawa, de \$165 la tonne, équivaut à \$6,000 ou \$7,000, et les derniers paiements se font par une retenue de 12½% sur la pêche. Ça va.

A Caraquet, les prises s'élèvent à 900,000 livres, à \$10,000 ou \$11,000 par année. Les Madelinots ont déjà quatre chalutiers à l'œuvre. La Gaspésie débute: un M. Couillard a pris d'un seul voyage 34,700 livres de poisson rouge, savoureuse perche de mer, que les Américains viennent prendre ici par millions de livres. Peut-on imaginer la survivance de la pêche à la petite ligne?... Un champion, M. Coulombe, de Cloridorme, pêche à lui seul 64,000 livres de morue en 1953, et pourtant doit gagner le bois, contremaître au chantier coopératif: mi-pêcheur, mi-forestier.

Chalutiers et cordiers, jetant leurs masses de poissons le même jour, obligent à changer les installations de terre: fini le dépeçage au couteau sur le *plain* par les pêcheurs fourbus, éventrant et aplatissant la morue sur les *chaffauts*. Au-

jour d'hui, l'usine du syndicat s'occupe de tout: séchage, fumage, salage, *filetting* et congélation. Le travail doit se faire vite; autrement la fine saveur perd de sa finesse. Or, la rentrée de tous les bateaux ensemble crée un encombrement, le samedi. On enfouit donc ces milliers de morues aux glaciers jusqu'au lundi. Vainement offre-t-on de primer les arrivages en série; la pêche au loin retient son homme, et le dimanche est dimanche. La généralisation des chalutiers aggravera le problème des employés, inactifs à l'usine la moitié du temps, puis surmenés à tout dépecer d'une traite.

Pour y remédier par une mécanique savante et pour la qualité, la présentation et l'indispensable « marque de commerce », les petites usines devront se centraliser. Une production annuelle de 20,000,000 de livres l'exigera, et l'utilisation des 60% de déchets perdus, rejetés à la « mer dévorante » de Victor Hugo.

Déjà l'on fait mastiquer par le bétail les grosses têtes et arêtes de morues et des millions de harengs, cuits et broyés en *farine de poisson* pour la nourriture des renards, des veaux, vaches, cochons et poulets. L'agriculture, l'industrie et la pharmacie québécoises pourront acheter ici les huiles, colles et farines toujours en demande jamais satisfaite. Les Made-linots ont vendu \$76,000 douze cents tonnes de ces non-valeurs, qu'ils vont décupler. On peut extraire 100,000 gallons d'huile de foie de morue. Des Japonais ne font-ils pas même des perles avec les brillantes écailles du méprisé hareng?

Les allocations. — Un outillage savant s'impose. Il est inventé, mais trop coûteux pour des particuliers, même pour de petits syndicats. Il y faut l'aide officielle comme aux colons, comme aux autres provinces. Par exemple, Terre-Neuve, une concurrente, reçoit 62% de son budget en *contribution fédérale*, \$20,107,000 sur \$30,925,000. En cinq ans, Terre-Neuve a fourni plus de \$6,000,000 aux usines de farine et de filet de Bonavista et de Gaultois, payées presque entièrement par la province. Celles de la baie des Trépassés et de Grand-Banc s'érigent et s'équipent grâce à des prêts fort avantageux, et trois autres à Saint-Anthony, à South-Dildo et au Labrador, furent sauvées de la faillite par le même Père Noël, comblé par Ottawa.

Soit dit sans jalousie, bonnement comme suggestion pour cadeau... Québec a donné deux millions et demi; Ottawa, \$182,000. Chaque piastre pêchée a pu exiger 82 sous d'octroi, mais un octroi-placement, un actif pour l'avenir. Voilà un des cas où l'État doit absolument aider l'initiative impuissante d'une industrie déficitaire mais nécessaire. A défaut d'octrois, un crédit maritime ferait bien pour l'achat des chalutiers et l'outillage des usines. Si Ottawa cède un terrain, les Pêcheurs Unis bâtissent, dès cette année, à Gaspé, une usine capable de traiter 10,000,000 de livres de poisson d'une douzaine de chalutiers, près du chantier de construction des chalutiers et du quai de \$63,000 obtenu d'Ottawa par M. le député Langlois.

Usines et chalutiers réduiront considérablement le coût de la production et déclasseront absolument les individualistes à l'ancienne mode. Ainsi, une machine américaine peut ouvrir par jour 75,000 livres de doigts de poisson (*fish fingers*), et deux machines savantes (*splitting et filletting machines*), peler et transformer en filets 40 poissons à la minute. Cela remplace 27 salariés par 3, qui traitent 48,000 livres de poisson rond en 8 heures. Une autre machine étête et tranche 77,000 livres de morue en 7 heures, mieux qu'à la main, et les débris rapportent beaucoup en sous-produits.

La Rivière-au-Renard, qui s'est procuré des convoyeurs et des tables modernes, attend une machine à écorcher et une à écailler le poisson rouge. Il faut lutter à armes égales. Comme le disait récemment le gérant général M. Désourdy, le budget de 1944, ou de 1939, ne saurait résoudre les pro-

blèmes de 1954... Avec des accommodations primitives et une prise plutôt restreinte, nous devons rivaliser avec des producteurs bien mieux armés pour produire et pour préparer. Les opérations futures seront difficiles. Le poisson encombre la mer; il s'agit d'en prendre cinq ou six fois plus, de le présenter aussi avantageusement que nos compétiteurs, puis de le vendre. Nous ne demandons pas la charité, mais des outils: nous ferons le travail...

Les ventes. — Le gros chalutier va-t-il supprimer le petit pêcheur, comme les tracteurs diminuent le nombre de fermes? Non, la mer n'est pas clôturée; mais la grosse pêche fera le pêcheur exclusif, à cent pour cent, alors que la petite barque oblige d'être mi-pêcheur, mi-forestier ou cantonnier. Cent jours de pêche ne font pas vivre leur homme. Les gros pêcheurs, loin de nuire, favoriseront le petit en obtenant des marchés, des usines modernes et le reste, ce qui vaudra un meilleur prix pour tous. N'imitons pas le meunier légendaire qui disait le vent trop faible pour faire tourner un second moulin à vent. Suivons le sillage du groupe qui bat le chemin. Quand on vendra trois fois davantage sans plus de frais d'administration, les ristournes seront meilleures. Confier à la centrale 20,000,000 de livres au lieu de 6,000,000 fera une jolie différence. La production totale de 1953-1954, reçue aux 21 syndicats, fut de 6,195,000 livres de produit fini, vendable, sur 15,421,300 livres de poisson pêché, au lieu de 16,925,509 en 1952-1953. Diminution de 9%, de 1,503,761 livres dans la prise, dont 1,253,000 livres à la Côte Nord, occupée à autre chose et battue des frais d'expédition de la morue très salée en Amérique centrale.

On a vendu frais et congelés 45.5% des poissons pêchés; séchés, 45.4%; salés, 9.1%. Si la morue séchée reste au premier rang, — surtout la *Gaspé-Cure* marque *Corvette*, que l'Italie paye \$3 le quintal, — la morue salée suit de près, et le filet frais *Bluecold* court vite au championnat, passant de 222,290 à 1,165,610 livres distribuées à Montréal, Québec ou Matane. Chaque syndicat vise à améliorer la qualité et y réussit joliment, puisque sur 17,159 boîtes de morue destinées à l'Italie, seulement 891 n'ont pas mérité leur passage.

On vend à New-York, Boston, Cleveland, etc., 12 sous au grossiste, qui vend 14 sous au détaillant, qui vend 17 sous au consommateur. Les magasins en chaîne y sautent à pieds joints! Le filet congelé *Bluecold* de cinq livres devra s'habiller de neuf, car il est moins bien reçu que le filet frais, également *Bluecold*, qui prime celui de la Nouvelle-Écosse. On l'expédie à Québec, à Montréal, aux États-Unis, très peu dans l'Ouest. *Bluecold* est un gagne-pain « synonyme de qualité, propreté, valeur et distinction ».

On entend produire des variétés en demande: filets frais, congelés, salés ou fumés, *steak-cods*, langues de morue, saumon congelé, hareng *kipper*, conserves de pétoncles, truite et perche de mer: ce sera « le salut dans la diversité ». Une nouveauté qui épargne du travail aux cuisinières, c'est le bloc de filets congelés, baptisés *Fishblox* et *Fishfingers*, cuits, enrobés de panure, inodores, emballés et re-congelés: la ménagère n'a qu'à les faire chauffer, sans autre cérémonie. Le maquereau frais, excellent poisson, ne reste pas frais longtemps; congelé en *Bluecold*, il tient bon. Le poisson rouge, meilleur et plus payant que la morue, fera son chemin.

Poisson pris n'est pas poisson vendu. La pêche a besoin des marchands détaillants, disait le sous-ministre docteur Labrie. Il ne s'agit pas d'acheter le poisson par sympathie ou patriotisme, mais pour une bonne affaire. L'Achat chez nous devra faire école.

La nourriture coûte au Canadien \$7.52 par semaine, dont seulement \$0.18 de poisson; vraiment trop peu. A égalité avec le poulet, c'est \$50,000,000 que raseraient les moissonneurs de la mer. Imitons les Juifs se renouvelant à bon

marché le phosphore du cerveau, en savourant le poisson fumé ou autre. Le Québec consomme trois fois plus qu'anciennement de cet aliment sain, léger, nourrissant, pas cher et varié. Mais nos pensionnats ne mangent de poisson qu'à 1.2 repas par semaine, contre 2.1 ailleurs. Inscrivons-le au menu, chaud ou froid, en court-bouillon, soupe aux moules, matelote, friture, même en caviar aux œufs de hareng, presque aussi bon que le caviar russe aux œufs d'esturgeon.

L'avenir. — Québec aide fort aux constructions et à l'éducation, pour tuer la routine et pour créer une aristocratie de la pêche, le pêcheur-gentilhomme. Ailleurs, on ruralise l'école; on veut ici la *maritimer*, jeter un levain dans la pâte. Les écoles normales s'y emploient, et l'École d'apprentissage de Grande-Rivière, qui reçoit aussi une trentaine de filles de pêcheurs pour cinq semaines de cours d'été, en couture, cuisine, tissage, coopération, français, religion, chants et folklore. Québec a construit 50 entrepôts frigorifiques, 125 neigères et un laboratoire. Il offre \$300 en trois versements pour l'établissement des jeunes; \$100 s'ils sont vrais pêcheurs; \$100 s'ils ont un terrain, et \$100 à la maison bâtie.

L'isolement fini, les mauvais jours achèvent; les belles années dépendront de ce qu'on fera de la richesse naturelle, de terre, de mines et de mer. Dieu donne les noisettes, à nous de les casser. La mer et l'homme ne se brouilleront plus. Notre champ de pêche est toujours là, immense; aux hommes de se remuer; aux gouvernants d'encourager, d'instruire et d'aider. Québec a toujours été lent: trois vieux tracts de l'I. S. P. sont encore d'actualité, bien que datés 1921, 1922 et 1928. Dans une Amérique lancée à cent milles à l'heure, nous devons aller mieux qu'à pas de tortue.

« Tant durera la mer, tant durera le Breton », — et le Gaspésien, et l'Acadien, à condition d'évoluer, de mûrir,

grâce à Dieu, aux moteurs et à la coopération. Le vilain passé, on le pardonne; mais on ne fera plus les morts à crédit sur une plage désargentée. Poètes et touristes, la pêche n'est pas affaire de lyrisme et de tableaux, mais, comme l'agriculture, de pères nourriciers qui aiment leur famille dans l'amour de la création divine. Ils embellissent leurs foyers, les Gaspésiens; ils déposent à quarante caisses populaires; ils font instruire leurs enfants; ils établissent leurs garçons, peignent leurs maisons et bâtissent des églises. Ils sont une forte race de la plus belle sorte de Canadiens, dans la plus belle nature de tout le Canada.

Remercions Dieu que la religion, et non la démagogie révolutionnaire, ait lutté contre l'injustice au nom de la charité. L'histoire dira l'effort méritoire de NN. SS. Ross et Leblanc, des curés, des bons députés, des professeurs et des chefs sociaux qui ont transformé la belle Gaspésie, de presque-île de misère en presque-île de coopération, capable de garder ses enfants, de nourrir un million de pêcheurs et de cultivateurs à l'aise.

Terminons cette longue étude sur de magnifiques paroles du regretté Mgr Ross, qui aimait tant Gaspé, qui voulait tant *la Gaspésie aux Gaspésiens et les Gaspésiens en Gaspésie*. Il serait heureux de voir son successeur et son clergé continuer son rêve et son œuvre. Il se réjouirait de voir ses souhaits de 1932 en bonne voie de réalisation. Il faut que la Gaspésie, disait-il, fasse vivre ses enfants. Cela, nous l'aurons quand nous cesserons de gémir et de nous perdre en efforts isolés et stériles pour diriger nos initiatives dans un groupement d'efforts, cessant les divisions, les petits intérêts, les détails sans profit et la stérilité sans mérite. Ouvrir l'intérieur à la colonisation, la terre et la mer à la coopération, c'est lancer notre chère petite patrie vers du bonheur et vers du service à la gloire de Dieu.

Le laïcat missionnaire et le plan Colombo

Jacques DUBUC

A PREMIÈRE VUE, rien de plus contradictoire que ces deux termes: le laïcat missionnaire et le plan Colombo d'aide technique aux pays sous-développés du *commonwealth*. Le laïcat missionnaire évoque un travail de conversion ou tout au moins de prosélytisme religieux, une collaboration des laïcs aux tâches des missionnaires. D'autre part, le plan Colombo représente une tentative d'ordre politique visant à empêcher certains pays sous-développés de passer au communisme, en essayant de relever au plus vite leur niveau de vie. A l'un le spirituel et l'ecclésiastique, à l'autre le temporel et le politique.

Parenté. — Or, au fond, entre le laïcat missionnaire et le plan Colombo il y a une parenté de fonction (sinon de motivation) qu'il vaut la peine d'analyser. Cela, je l'ai senti au Bengale, ayant connu certains membres d'une organisation analogue à celle du plan Colombo et beaucoup plus vaste: le *Point Four* américain. Il y

M. et Mme Jacques Dubuc ont passé quatre ans au Bengale (dans le diocèse de Chittagong, confié aux Pères canadiens de Sainte-Croix), envoyés par un groupe de laïcs missionnaires de Québec et de Montréal. M. Dubuc y pratiquait sa profession d'ingénieur civil. Il nous livre ici quelques impressions qui pourront amener certains lecteurs à nous dire ce qu'ils pensent des problèmes de l'Asie. On sait que d'autres jeunes couples canadiens-français partiront bientôt pour le Bengale comme missionnaires laïques.

en avait qui étaient des brouillons imbus de leur supériorité raciale, donc tout à fait inutiles au pays; mais d'autres essayaient de l'aimer, et alors leur fonction technique coïncidait avec la nôtre.

L'Asie et nous. — Avant de serrer de plus près le problème, remarquons que l'Occident, depuis qu'il a conquis sa personnalité au début du Moyen Âge, s'est toujours intéressé à l'Orient, comme un élément actif vis-à-vis d'une matière inerte. Au début, on parlait d'une Asie mystérieuse, incroyablement riche, où quelques voyageurs, comme Marco Polo, s'étaient aventurés. Puis vint la recherche des Indes et de Cathay par les premiers navigateurs portugais et espagnols. Il est d'ailleurs amusant de penser que c'est à cette recherche que l'Occident doit la découverte de l'Amérique; l'Asie nous aura rendu ce service-là.

D'autres races s'en mêlèrent; l'Asie se vit envahir tout le long des temps modernes. Au commencement du ^{xx}^e siècle, c'était devenu un pillage organisé. L'Asie perdit son mystère. Sauf quelques penseurs et quelques artistes qui appréciaient ses valeurs propres et qui en furent influencés, les blancs colonisateurs eurent peu de respect pour l'Oriental.

Parallèlement à l'exploitation blanche des ressources de l'Asie, dont l'impact ne manqua pas de bousculer des peuples plus ou moins endormis depuis longtemps, il y eut le travail des missionnaires. Ceux-ci s'inspiraient d'une réalité spirituelle; mais ils ne purent faire autrement que de l'incarner selon les circonstances historiques qui les entouraient. De là, deux conséquences: d'un côté, l'Oriental, peu agressif, apparut comme une pâte à modeler d'après des normes chrétiennes, qu'au surplus on confondait avec les normes occidentales. De l'autre, le missionnaire passa souvent pour un collaborateur de l'exploitation blanche. Tout cela était inévitable. L'intense charité du missionnaire, plongé dans l'action, a précédé la mise au point et l'épuration que nous permet maintenant le recul de l'histoire. Il reste que trop de chrétientés asiatiques ont figure étrangère.

L'Asie se réveille. — Mais les rapports de force ont commencé à changer. A tour de rôle, des pays comme l'Inde, la Birmanie, Ceylan, l'Indonésie (et, sous une forme différente, la Chine, et maintenant l'Indochine et la Malaisie s'y essaient), réussirent à jeter le blanc dehors. Il serait intéressant d'étudier comment cela prit forme. Il n'y a pas de doute, cela s'est opéré sous l'influence des idées démocratiques européennes. Par exemple, Nehrou et Gandhi sont de formation occidentale; le Congrès indien, instrument de la libération indienne, est de fondation anglaise; Ho Chi-min a étudié en France; Mao Tse-tong doit au marxisme européen ses conceptions sociales. L'idée démocratique fait maintenant partie, je crois, de la pensée asiatique.

En outre, le développement économique imposé par le blanc a bouleversé les systèmes sociaux: l'Asie ne reviendra jamais à son calme de jadis; elle est en branle. Cela laisse supposer que l'Asie était stagnante et embourbée. Il semble que oui: l'étude de la plupart des pays d'Asie montre qu'il y a eu une lente dégénérescence d'organisations sociales qui eurent autrefois leurs mérites et leur force. Tel, par exemple, le système des castes hindoues.

A cause de ce réveil, l'Occident s'intéresse de plus belle à l'Asie, en puissance la partie du monde la plus importante. L'Asie représente un atout à acquérir dans la stratégie mondiale anticommuniste. Sur le plan religieux, elle est encore une « terre païenne ».

L'Asie a-t-elle besoin de nous? — L'Asiatique, devant l'Occidental, pense sûrement: « Mais fiche donc le camp, espèce de blanc! Tu nous as assez exploités, nous t'avons assez vu! Laisse-nous donc arranger nos

affaires tranquilles. » Sentiment fondé. Mais les Asiatiques ont besoin de l'Occident, et ils le savent.

Ils en ont besoin parce que le problème de l'Asie est un problème de masses. Masses illettrées, sous-développées, sous-alimentées. Or, dans le contexte actuel, un problème de masses ne peut se résoudre sans techniques; et, sur le plan économique, sans argent. Ces techniques, l'Occident les possède pour les avoir élaborées. Il s'agit de les faire passer à l'Asie.

Mais il faut y réussir sans occidentaliser. L'importation brutale des techniques occidentales ne résoudrait rien et même serait catastrophique. Il faut que ces techniques s'incarnent, qu'elles contribuent à l'évolution des pays asiatiques selon les exigences et les modalités sociales de ces pays. Tout cela reste à étudier.

Les blancs appelés par les pays d'Asie à les aider techniquement ne pourront faire un travail durable et avantageux que lorsqu'ils s'intégreront à cette évolution, ce qui nécessite la connaissance et l'amour de ces pays, en dehors de toute motivation politique. L'idéal serait que le plan Colombo offrit à l'Asie non pas l'influence d'un peuple économiquement fort sur des peuples sous-développés, mais l'influence d'hommes possédant une technique et la mettant au service de ceux qui en ont besoin.

Le christianisme. — Le second domaine où l'Occident travaille sur l'Asie est celui des missions. Il est sans doute malheureux qu'un schisme, au début de l'ère chrétienne, ait séparé l'Église de Byzance, orientale, de celle de Rome; l'Asie serait peut-être déjà chrétienne. De toute façon, l'Occident représente, vis-à-vis de l'Asie, la seule entité chrétienne d'envergure, et assume malgré ses tares un rôle de christianisation.

On peut saisir la profondeur du travail des missionnaires en considérant ce qui le motive: l'amour qui s'échange entre le Christ et les hommes au sein du Corps mystique, auquel tous les hommes sont conviés. L'union visible des hommes dans l'Église en est la forme la plus fraternelle (et celle qui est fondamentale, voulue par le Christ); c'est d'elle que découle l'effort missionnaire sous son aspect le plus pur et le plus aimant.

Cette forme fraternelle d'amour est d'ordre communautaire. Cela indique quelle tournure prendra la transmission du message évangélique: beaucoup plus un phénomène de germination que d'implantation. On n'agira pas dans l'abstrait sur l'âme de l'Oriental dépouillé de ses valeurs propres, mais dans son âme à travers tout un complexe social et culturel qui deviendra chrétien d'une façon originale et imprévisible.

Un des apports essentiels à cette transmission est sans doute l'effort missionnaire propre aux chrétientés asiatiques déjà existantes, à condition qu'elles soient authentiquement asiatiques. (Il est permis de voir un côté providentiel à la persécution religieuse en Chine:

le chrétien chinois est maintenant vraiment de Chine. Si le grain ne meurt,... si l'Occidental ne meurt...).

Le laïc missionnaire. — C'est dans cette perspective que se situe la fonction du laïc missionnaire. Sa mission particulière n'est pas la conversion directe (ce terme cache d'ailleurs bien des équivoques). Son rôle, auquel le prédispose le caractère professionnel et technique de ses membres, c'est d'aider à christianiser le complexe social et culturel des pays non chrétiens, dans une vie partagée, dans une communion fraternelle, à travers les tâches normales de la vie profane.

Ce travail, qui consiste en somme à faire passer les valeurs chrétiennes dans un monde en évolution sociale et économique, prend les formes actuelles d'une aide technique. En effet, il ne faut pas dissocier le spirituel du temporel, surtout quand il s'agit du laïc; le laïc missionnaire s'adresse à la personne totale du non-chrétien et dans sa vie concrète. L'Asie d'aujourd'hui, en pleine transformation, recherche l'urgente élaboration d'un mode de vie économique et social humain. Cette élaboration, pour le chrétien, se prolonge jusqu'à la christianisation. Cela fait un tout auquel le laïc missionnaire collabore en fournissant une aide technique qu'il est en mesure d'apporter, dont l'Asie a précisément besoin, et dont la motivation est l'amour, au lieu d'être, comme celle du plan Colombo, un expédient politique.

L'anticommunisme. — Et cela m'amène à discuter la portée de l'aide technique fournie par le plan Colombo du *commonwealth* et par le *Point Four* américain. Contribue-t-elle à protéger du communisme?

Je crois d'abord — sans du reste en avoir les preuves, mais cela me semble évident — que les dirigeants des pays asiatiques qui bénéficient de cette aide sont parfaitement avertis qu'elle n'est pas inspirée par de sublimes motifs d'amour; ce serait d'ailleurs trop beau. Mais je crois qu'il s'y mêle un désir très réel de secourir les masses des pays sous-développés: la seule façon, par exemple, dont des milliers de Canadiens et d'Américains ont assisté de leur argent les Européens après la guerre est l'indice d'une générosité certaine, dont l'influence sur l'opinion publique est de première importance, malgré qu'elle passe à l'arrière-plan, particulièrement aux États-Unis, à cause du manque de discernement de la lutte anticommuniste.

Il n'y a pas de doute que cette aide favorise un peu le relèvement du niveau de vie des pays asiatiques, et surtout qu'elle incite certains gouvernements vacillants à rester sur la « bonne » voie. Mais est-elle de taille à barrer la route au communisme?

Le cœur du problème. — Le problème n'est pas d'ordre technique. Il se place dans les aspirations des Asiatiques. En dehors des manœuvres communistes, qu'est-ce qui peut expliquer l'emprise inquiétante du communisme en Asie? Ce n'est pas d'abord une parenté

raciale ou culturelle: les Asiatiques n'ont pas plus d'affinité naturelle avec Moscou qu'avec New-York. Mais il y a en Asie des organisations sociales et économiques qui enlissent, qui désespèrent les masses: les masses sont esclaves par la faim, elles sont esclaves par la pauvreté, elles sont esclaves par le manque d'éducation. Elles sont les prolétaires du sol.

Le communisme agit directement sur les masses en leur promettant justice par la libération économique et la libération sociale: redistribution des terres, abolition des classes exploitantes, instruction des masses. Le capitalisme, tel qu'au fond représenté par le plan Colombo et tout le système économique importé d'Occident, ne leur promet rien de tel. Même le christianisme, — autre importation occidentale, — tel que représenté par trop de chrétiens, semble prêcher en fait la charité plus que la justice. (C'est dans les régions de l'Inde devenues chrétiennes et, par le fait même, conscientes de la dignité de l'homme que la redistribution des terres est pourtant le moins avancée, paraît-il, et que le communisme est le plus agressif. Il y a là sûrement un problème.)

La tâche à accomplir. — La tâche est donc claire: tant que l'assistance technique ne s'insérera pas dans la recherche des conditions économiques et sociales permettant la justice; tant que le christianisme, qui peut inspirer cette recherche, ne tournera pas son attention vers la christianisation en profondeur du complexe social, l'Occident n'apportera pas de concours efficace à la solution du problème de l'Asie, et le communisme ira de sa solution brutale mais effective, du moins pour un temps.

On voit que le laïc missionnaire et les organisations comme le plan Colombo se rencontrent sur bien des points. Le laïc missionnaire emprunte les fonctions de ces organisations, mais les intègre dans une motivation d'amour qui fait voir dans l'Asiatique un homme plein de richesse que le message chrétien épanouit, pourvu qu'on soit assez humble pour s'effacer dans une collaboration fraternelle.

D'ailleurs, il faudrait détruire l'impression que c'est nous qui sommes supérieurs. Il est sans doute vrai que nous avons plus de moyens techniques à notre disposition, que nous avons davantage conquis la nature. C'est même là un de nos principaux apports au monde qui nous a permis de le dominer pendant plusieurs siècles; mais à bien des points de vue (pensée, art, rythmes naturels de vie), l'antique Asie, en pleine efflorescence de cultures alors que l'Occident était encore barbare, est d'une sagesse et d'une surabondance exceptionnelles.

Le laïc missionnaire, qui s'essaie humblement à participer à la vie asiatique, peut nous apprendre à respecter l'Asie et à placer nos relations avec elle sur le plan normal des échanges.

HORIZON INTERNATIONAL

AMÉRIQUE LATINE *LES ÉVÉNEMENTS du Guatemala attirent l'attention sur l'Amérique centrale.* Il est inutile d'en souligner la gravité; elle éclate aux yeux. La situation mûrissait depuis des années. On a parlé de la *United Fruit Company*. Il y a une quarantaine d'années, si j'ai bonne souvenance, j'ai lu une nouvelle de l'Américain O. Henry sur une révolution en Amérique centrale organisée par une compagnie américaine pour faire baisser la taxe sur la banane. Ce n'est donc pas nouveau.

Encore faudrait-il se demander pourquoi la *United Fruit* a acquis une telle puissance, et pourquoi les forces vives du pays, surtout les forces religieuses, se sont trouvées aussi affaiblies devant la montée communiste qui survint ces dernières années.

Depuis très longtemps, l'Église se trouvait au Guatemala dans une situation défavorable. Voici les statistiques religieuses, d'après l'*Annuario Pontificio* de 1953. Les chiffres sont de 1952. Il est évident qu'une telle situation ne se produit pas tout d'un coup.

Diocèses	Prêtres diocésains	Prêtres réguliers	Cong. rel. masc. Maisons	Cong. rel. masc. Membres	Cong. rel. fem. Maisons	Cong. rel. fem. Membres	Écoles	Élèves	Population catholique	Population totale
Guatemala.....	41	43	8	39	4	91	28	9,000	835,000	852,122
Jalapa.....	5	5	—	—	—	—	1	60	259,137	261,137
Quezaltenango.....	5	8	5	24	2	2	4	980	387,325	395,921
San Marcos.....	1	16	2	16	1	4	2	—	199,075	380,688
Solola.....	5	2	1	2	—	—	—	—	421,918	427,449
Vera Paz.....	3	7	—	—	—	—	1	95	376,650	376,744
Zacapa.....	2	8	—	—	—	—	—	—	234,561	237,561
El Peten.....	—	2	—	—	—	—	—	—	15,608	15,908
<i>Total.....</i>	<i>62</i>	<i>91</i>	<i>16</i>	<i>81</i>	<i>7</i>	<i>97</i>	<i>36</i>	<i>10,135</i>	<i>2,729,274</i>	<i>2,947,530</i>

La plupart des « prêtres réguliers » sont des étrangers; ils posent un problème d'adaptation qui peut créer des situations très délicates. D'après le recensement de 1950, qui fut bien fait, la population du Guatemala était de 2,787,030. Il n'y eut certainement pas un accroissement vérifié de 160,500 âmes en deux ans. Il suffit d'étudier sommairement le tableau ci-dessus pour se rendre compte que le Guatemala se trouve dans une très grande détresse spirituelle. Cela

pousse à l'arrière-plan les activités de la *United Fruit* et les interventions militaires. Le vrai danger est dans la guerre sourde ou ouverte faite à l'Église depuis très longtemps.

Le problème du Guatemala, *servatis servandis*, s'étend à toute l'Amérique latine. La place nous manque pour publier le relevé complet, diocèse par diocèse, de l'état religieux, tel qu'il est résumé dans l'*Annuaire pontifical*. Voici un sommaire qui donne une idée de la situation par pays.

	Prêtres diocésains	Prêtres réguliers	Cong. rel. masc. Maisons	Cong. rel. masc. Membres	Cong. rel. fem. Maisons	Cong. rel. fem. Membres	Écoles	Élèves	Population catholique	Population totale
Mexique.....	4,159	761	333	1,557	1,016	10,817	1,843	315,764	24,221,435	25,321,992
Costa-Rica.....	93	79	17	79	23	296	27	4,986	744,900	773,906
Cuba.....	204	481	99	758	167	1,994	187	49,148	4,933,000	5,189,660
Jamaïque.....	2	61	3	31	16	176	52	13,293	79,898	1,340,000
Guatemala.....	62	91	16	81	7	97	36	10,135	2,731,274	2,947,930
Haïti.....	215	135	32	202	81	536	412	51,390	2,339,362	3,166,700
Honduras.....	52	81	21	82	17	131	15	2,753	1,009,389	1,469,478
Honduras britannique.....	4	24	1	18	8	96	63	7,039	35,263	59,220
Curaçao.....	2	58	5	206	13	309	88	29,070	117,118	167,000
Bahamas.....	1	21	2	23	2	32	3	262	12,389	80,000
Guadeloupe.....	75	109	58	116	50	341	24	3,597	549,392	557,987
Trinitad.....	8	132	24	116	28	334	201	58,743	405,400	1,052,361
Nicaragua.....	116	78	24	90	39	278	79	13,440	1,173,945	1,227,675
Panama.....	38	97	24	149	24	271	49	8,024	781,000	866,682
Porto-Rico.....	66	236	55	251	66	644	104	26,303	2,125,000	2,553,000
République Dominicaine.....	41	127	37	187	41	418	31	6,630	2,165,000	2,185,000
Salvador.....	108	122	29	262	43	420	71	19,507	1,945,160	1,976,922
<i>Total (Amér. centr. et Caraïbes) ..</i>	<i>1,087</i>	<i>1,932</i>	<i>447</i>	<i>2,651</i>	<i>625</i>	<i>6,373</i>	<i>1,442</i>	<i>304,320</i>	<i>21,147,490</i>	<i>25,613,521</i>
Argentine.....	1,906	2,190	489	3,817	1,199	11,068	894	258,532	16,554,050	18,326,112
Bolivie.....	239	296	43	289	72	812	227	26,206	2,807,973	2,888,806
Brésil.....	3,272	4,391	939	6,549	2,077	19,987	2,563	437,013	45,892,919	50,644,734
Chili.....	766	1,065	247	1,778	428	4,083	951	228,301	5,482,470	5,941,673
Colombie.....	1,857	1,259	244	2,360	967	9,954	2,103	195,494	11,760,634	12,625,720
Équateur.....	528	478	138	827	195	1,764	307	76,645	3,577,397	3,372,856
Guyanes.....	9	96	16	71	27	369	36	3,799	89,000	602,146
Paraguay.....	99	127	37	147	42	315	71	15,849	1,580,000	1,684,442
Pérou.....	458	660	149	1,145	184	1,551	361	86,242	5,297,325	5,594,431
Uruguay.....	160	535	94	684	156	1,397	144	32,346	1,389,000	2,355,000
Venezuela.....	445	485	131	798	183	1,711	267	52,734	5,139,210	5,292,528
<i>Total (Amérique du Sud).....</i>	<i>9,739</i>	<i>11,582</i>	<i>2,527</i>	<i>18,465</i>	<i>5,530</i>	<i>53,011</i>	<i>7,924</i>	<i>1,413,161</i>	<i>99,569,978</i>	<i>109,328,448</i>
<i>Total (Amérique latine).....</i>	<i>14,985</i>	<i>14,275</i>	<i>3,307</i>	<i>22,673</i>	<i>7,171</i>	<i>70,201</i>	<i>11,209</i>	<i>2,033,245</i>	<i>144,938,903</i>	<i>160,263,961</i>

Ces chiffres sont approximatifs. Il y a un écart appréciable avec les données officielles du recensement des Amériques, fait avec grand soin en 1950. On sait que cette première tentative panaméricaine, qui recueillit des renseignements sur les sujets les plus divers, écarta délibérément toute référence à la religion des habitants. Pour le monde officiel, la religion n'existe pas. C'est dire combien l'influence « libérale » et maçonnique est prépondérante. J'ai eu accès aux chiffres officiels pour les pays suivants :

Pays	Population
Mexique.....	25,581,250
Guatemala.....	2,787,030
Haïti.....	3,111,973
Nicaragua.....	1,053,189
Panama.....	801,290
Costa-Rica.....	800,875
Porto-Rico.....	2,210,703
République Dominicaine.....	2,121,083
Brésil.....	51,944,397
Chili.....	6,032,376
Équateur.....	3,076,933
Venezuela.....	4,985,716

Dans la plupart des pays, certains diocèses ou administrations ecclésiastiques envoyèrent des rapports incomplets, à moins que les omissions ou erreurs n'aient été commises dans l'impression de l'*Annuaire*. Ainsi, le diocèse de Florida-Melo (Uruguay), qui a un demi-million d'habitants, n'a pas de population catholique. De même, deux diocèses du Honduras et ceux de Belo Horizonte et de Bonfim (Brésil) ont indiqué la « population », mais non la « population catholique » ; en revanche, celui d'Espirito Santo (Brésil) a une population catholique de 730,000, mais pas de population tout court. Pour incomplets qu'ils soient, ces chiffres donnent déjà une indication intéressante.

	Prêtres diocésains	Prêtres réguliers	Cong. rel. masc. Maisons	Membres	Cong. rel. fém. Maisons	Membres	Écoles	Élèves	Population catholique	Population totale
La Havane.....	84	230	50	550	90	1,330	92	30,642	1,300,000	1,450,000
Matanzas.....	19	36	9	38	18	160	28	3,000	330,000	361,079
Pinar del Rio.....	15	10	4	13	6	74	5	1,037	400,000	410,000
Santiago.....	40	55	18	89	24	214	23	5,767	1,450,000	1,500,000
Camagüey.....	24	34	9	68	16	216	19	4,100	515,000	530,000
Cienfuegos.....	22	116	9	-	13	-	20	4,602	938,000	938,581
Total.....	204	481	99	758	167	1,994	187	49,148	4,933,000	5,189,660

L'archidiocèse de La Havane (surtout la capitale) absorbe le gros du personnel. Santiago, qui a une population plus importante, a quatre fois moins d'écoles, et celles-ci sont, en moyenne, notablement plus petites. Il en est de même dans tous les domaines ; les villes, surtout les capitales, accaparent tout : médecins, hôpitaux, écoles, religieuses, clergé, argent. Quand on pense aux villes, on a en vue les quartiers aisés ; les faubourgs, les endroits encore plus lamentables où l'on a improvisé des taudis de fortune, sont encore plus abandonnés que les campagnes elles-mêmes. En dehors de rares exceptions, c'est la même chose partout.

C'est un gros volume qu'on devrait écrire si l'on voulait établir avec précision comment on en est arrivé là, et il faudrait nuancer beaucoup suivant les pays et les régions. Certains auteurs blâment volontiers l'Église catholique. Depuis plusieurs générations, la puissance économique de l'Église a été presque partout complètement brisée. Il reste peu de chose de l'influence politique, sociale ou éducationnelle qu'elle avait à l'époque coloniale ou au début de l'indépendance. Bien des personnes voudraient essayer leur panacée : la franc-maçonnerie, dans tous ces pays, est depuis longtemps un facteur prépondérant de la vie politique, sociale et religieuse (ou antireligieuse). Sa doctrine plus ou moins vaguement humanitaire coïncide facilement avec l'in-

Les pays les plus favorisés semblent être l'Argentine, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, l'Uruguay, le Mexique ; le manque de prêtres est particulièrement accusé en Amérique centrale.

En moyenne, il y a notablement plus de 5,000 habitants par prêtre. Dans le diocèse de Solola, au Guatemala, il y a un prêtre pour 60,274 habitants ; il n'y a pas une seule religieuse et pas une seule école catholique. Les capitales des divers pays absorbent beaucoup de prêtres dans des œuvres de toute espèce. Dans chaque pays, on trouve quelques diocèses où le recrutement est abondant. La province ecclésiastique de Guadalajara, au Mexique, celle de Medellín, en Colombie, celles de Sao-Paulo ou Porto Alegre, au Brésil, sont bien pourvues ; dans certaines régions du Brésil, on a une situation beaucoup plus critique : à Belem do Para, il y a 84 prêtres pour un million d'habitants ; à Jacarezinho, 86 prêtres doivent suffire à 1,100,000 ; à Maceio, il y a 59 prêtres pour une population de 651,655 ; dans la province ecclésiastique de Bahia, des lacunes encore plus graves se font sentir : 28 prêtres dans le diocèse d'Amargosa pour 800,000 habitants ; 17 dans celui de Barra do Rio Grande pour 540,697 ; 20 dans celui de Caetite pour 443,762. Même dans une province plus favorisée, comme Rio-de-Janiero, le diocèse de Campos a 43 prêtres pour 950,000 habitants ; ça fait un prêtre pour 22,600 habitants. Si on décompte les malades, les vieillards, les prêtres occupés à l'administration et ceux qui, pour de nombreuses raisons, tropicales ou autres, sont plus ou moins inactifs, on voit ce qui reste.

La situation scolaire est très grave. A titre d'exemple, prenons Cuba, où la situation politique a été, en somme, suffisamment stable depuis quelque temps, en dépit de quelques révolutions sans trop de conséquence ; on y a travaillé beaucoup ; nos Pères de Pont-Viau et les Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil y font une très belle œuvre.

térêt de plusieurs : politiciens du jour, financiers étrangers qui veulent étendre leurs affaires en Amérique du Sud et exploiter ces pays, ministres protestants qui voudraient « libérer » ce monde du catholicisme, Unesco qui croit sauver le monde par une éducation areligieuse, etc. Tout ce monde-là, d'ailleurs, appartient plus ou moins à la même fraternité. On a essayé pas mal ces diverses recettes au Guatemala, où l'influence religieuse a été presque totalement enrayée ; quelques personnes sont devenues très riches, mais leur monde risque de s'effondrer.

L'industrialisation s'étend de plus en plus ; des richesses fabuleuses et inhumaines se forment, et le train de vie des nouveaux riches insulte à la pauvreté des autres ; certains patrons, conscients de leurs responsabilités chrétiennes et humaines, font de généreux efforts de justice sociale. Les masses prolétariées qui s'entassent dans les taudis, les paysans exploités par des caciques locaux ou des compagnies étrangères qui ont acheté les politiciens s'inquiètent et veulent avoir leur part de luxe et de plaisir. Moscou parle de révolte. Trop de gens, jusqu'ici, ont encouragé et organisé la révolte contre l'Église et Dieu. Pourquoi ne pas se révolter aussi contre l'exploiteur ?

La solution ne viendra pas de l'étranger. On voudrait suggérer aux gens du dehors, protestants, franc-maçons,

financiers, *busy-bodies* de toute espèce, qu'ils laissent les forces vitales de ces pays se développer enfin sans entraves. Mais le salut ne viendra que de l'Amérique latine elle-même. Il faudra une incroyable poussée de générosité, de désintéressement pour porter les apôtres d'aujourd'hui et de demain à la plénitude du sacrifice.

POUR UN MONDE NOUVEAU

AVEC autant de ténacité que d'énergie, le P. Riccardo Lombardi travaille à mobiliser les forces de l'Église pour bâtir un monde nouveau. Son dernier ouvrage, *Pie XII pour un monde meilleur* (Rome, 1954), contient un programme et décrit un commencement de réalisation. Moins sensationnel que celui que nous avons déjà résumé (*Relations*, nov. 1951, p. 311), il est plus solidement charpenté. Le Père Lombardi a réuni soixante-trois textes où Pie XII évoque la nécessité urgente de bâtir un monde meilleur, indique les moyens à prendre, donne des directives précises. Le point central de l'ouvrage est le discours que Pie XII prononça le 10 février 1952. Ce discours nous avait tellement frappé, quand nous l'entendîmes à Rome, que nous en envoyâmes immédiatement un résumé à *Relations* (avril 1952, p. 106).

Dès le début de son pontificat, Pie XII évoqua ce nouveau monde qui succéderait aux ruines amoncelées par la dernière guerre. Il ne fallait pas attendre qu'il vint, mais mobiliser toutes les bonnes volontés pour le bâtir. Quand vint la paix, on écarta le Pape des chancelleries où s'élabora la réorganisation du monde, où l'on créa les Nations Unies, l'Unesco, l'Organisation mondiale de la Santé, etc. C'est un monde sans Dieu que l'on est bien décidé à créer, et les lecteurs de *Relations* savent ce que nous pensons de cette folie. *Nisi Dominus aedificaverit domum...*

Pie XII, écarté par les dirigeants, impose sa présence aux masses de plus en plus nombreuses. Il commande des millions de bonne volonté. Plusieurs fois, il a sauvé l'Italie affamée, désespérée; il lui redonne cette volonté de vivre qui stupéfie les observateurs, lesquels s'imaginaient être réalistes quand ils n'étaient que bornés. Si d'autres hommes d'État préparèrent le fédéralisme européen et le rapprochement des nations, c'est Pie XII qui donna son âme au mouvement. Jamais ce projet ne fut plus près d'être réalisé que lorsque

les trois grands hommes d'État européens, Schuman, de Gasperi et Adenauer, avaient leurs coudées franches et s'entendaient. On a écarté deux d'entre eux; leur effort fut torpillé par la myopie de lilliputiens.

Avant la création des Nations Unies, Pie XII en posa les fondements dans son discours du 24 décembre 1944 sur la démocratie universelle. La conception du Pape fut écartée à la suite de manœuvres que tout le monde aujourd'hui flétrit. On finira par se rendre compte qu'il est plus facile de boycotter le Pape que d'assurer la paix. Quand une propagande effrontée se mit à préparer, sous le nom de paix, l'avènement d'une dictature mondiale, le Pape redonna des idées claires à ceux qui n'en avaient plus. Ce que les autres s'acharnaient à démolir, il le rebâtit sans perdre haleine.

Ceux qui se reporteront à notre premier article sur le Père Lombardi verront que la coordination entre son effort personnel et les directives pontificales est entière. C'est là une garantie pour l'avenir. Que tous collaborent avec la plénitude du dévouement: les directives de l'angélique Pasteur ne peuvent égarer l'humanité. Il faut d'abord renouveler les individus par le renoncement au péché. Une fois gagnés à Dieu, ces individus se consacrent à travailler de toute leur énergie pour le monde meilleur. Dans le volume du Père Lombardi, on trouve les consignes données à toutes les catégories de personnes qui composent l'Église — des cardinaux aux simples fidèles. Pie XII veut que tous fassent leur effort — effort total et coordonné — pour bâtir le monde nouveau.

On a commencé par Rome. On continuera dans les paroisses, les diocèses, les pays, le monde entier. Plusieurs diocèses et communautés ont prêté des sujets au Père Lombardi, qui multiplie les exercices spéciaux pour le monde meilleur. A Bologne, qui fut longtemps le centre de l'anticléricalisme et du marxisme italiens, le cardinal Lercaro organisa avec un brillant succès les « Exercices pour un monde meilleur ». Pour en assurer le fruit, il établit une consulte diocésaine, dont le rôle est d'étudier les besoins, de mobiliser les bonnes volontés. L'expérience s'étendit à Pérouse, à Imola. Elle traverse l'océan. Pie XII félicita l'ambassadeur du Paraguay des efforts organisés dans son pays, en réponse à l'appel du 10 février 1952.

Joseph-H. LEDIT.

3 juillet 1954.

LES LIVRES

SPIRITUALITÉ

Paul DONCOEUR, S. J.: *La Vierge Marie dans notre vie d'hommes*. Collection « Présence chrétienne ». — Paris, Desclée de Brouwer, 1954, 57 pp., 18,5 cm.

ENGAGEANT et profond, ce petit livre se propose d'écarter les fausses résistances du tempérament viril à un culte qui lui paraît réservé plutôt à la sensibilité féminine, et d'esquisser quel enrichissement spirituel l'homme peut recevoir de l'intervention de la sainte Vierge dans sa vie. Même, l'A. se demande s'il est possible à un homme (pas seulement à un chrétien) de prendre son plein épanouissement moral sans accepter ou sans comprendre les valeurs spirituelles représentées par la Vierge. Qu'il y ait, en effet, parmi nous un être intact, charnel et absolument pur, temporel et cependant dans la vérité et l'authenticité absolues, voilà qui compromet nos masques et ramène nos vies d'aujourd'hui à leur réelle signification. En toute vérité, pense l'A. avec Péguy, du moment que nous prenons au sérieux les termes de notre foi, l'Immaculée Conception est le point central autour duquel gravitent toutes les questions spirituelles, éternelles et charnelles. Ces réflexions, adressées à tous, « marchands, avocats, ingénieurs, politiciens, soldats, ouvriers ma-

nuels », nous pensons que réellement elles contiennent nourriture pour tous.

L'Immaculée-Conception, Montréal.

Jean-Marie AUBRY.

Jeanne L'ARCHEVÊQUE-DUGUAY: *La Vierge et l'Hostie dans la famille*. — Montréal, Fides, 1954, 142 pp., 19 cm.

IL Y A BEAUCOUP de simplicité et de profondeur dans ces pages, où une mère décrit le joyeux courage que la piété chrétienne fait éclore dans les familles. Les époux « invitent la Vierge à les précéder dans le foyer des rêves; ils font les honneurs à celle que le *Cantique des cantiques* chante comme la « Maison d'or »... Par un jeu mystérieux, il arrive que les époux réalisent, non pas leurs rêves, mais ceux de la Vierge, qu'elle se plaît à vivre en eux ». On est conduit, à travers les étapes de la vie familiale, des rêves humains aux divines réalités. Ayant conclu que « la Vierge a pris possession de chacun des membres de la famille chrétienne », l'A. écrit huit courts chapitres sur la dévotion familiale à l'Eucharistie. C'est un gentil petit livre. Il eût fait les délices de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus quand elle avait quatorze ou quinze ans.

Joseph-H. LEDIT.

SAINT BERNARD: *Prière et Union à Dieu.* — Paris, Éditions de l'Orante, 1953, 286 pp., 16.5 cm.

LE BUT de la collection « Orans christianus » est de populariser quelques-uns des textes où s'exprime la prière chrétienne à travers l'histoire de l'Église. Après Bossuet et le cardinal Valier, voici Bernard de Clairvaux, en attendant Catherine de Sienne, Jérôme Nadal, Newman, Grégoire de Nysse, Léonce de Grand-maison, etc. Les textes choisis par Jean Chatillon dans l'œuvre de saint Bernard parlent de conversion et de purification, des vertus nécessaires, des qualités et formes de la prière, de la médiation de Marie, de l'union à Dieu, du retour à l'action. Un saint en prière, un maître spirituel nous enseigne ce qu'il a appris dans ses colloques intimes avec le Seigneur: « Je le confesse,... le Verbe est venu en moi; il est venu plus d'une fois. » Il parle d'expérience: « Je vous dirai ce que je sais, que je le tiens de ma propre expérience ou de celle d'autrui. » Comme guide de celui qui veut pénétrer dans le royaume de la prière, Bernard possède deux dons précieux: une sensibilité exquise et un style à la fois limpide et nuancé, « fidèle... à la tradition de l'Église et aux habitudes de pensée de l'Occident ».

Fernand BÉDARD.

L'Immaculée-Conception.
Montréal.

CAHIERS DE LA PIERRE-QUI-VIRE: *Moines.* — Paris, Desclée de Brouwer, 1953, 222 pp., 19 cm.

CE LIVRE un peu laborieux, le vingt-sixième de la série *Témoignages* que publient les Cahiers de la Pierre-qui-Vire, contient, outre un chapitre (« Vivre à Dieu seul ») signé par Dom Jean Leclercq, moine de Clairvaux, une quinzaine de développements anonymes où il est question de l'actualité du monachisme, du mystère de Dieu, de la chaîne des vœux, de la générosité d'obéir, du silence de l'amour, et le reste. Le sens en est bien dégagé par le Père Prieur de Maria Laach qui écrit: Notre vocation « consiste dans le culte de Dieu, dans la volonté constante et tenace de ne rien lui préférer et de ne rien faire passer avant lui. Selon saint Benoît, l'homme peut réaliser toute sa destinée en se vouant... entièrement à l'opus Dei... Le monachisme devient ainsi un signe et un témoignage, dont la nécessité est particulièrement urgente dans un monde agité qui a perdu le sens de la paix, du silence, et qui dès lors n'entend presque plus la voix de Dieu » (p. 195). Ce qui n'empêche pas les moines d'être, par surcroît, des agents de culture et de civilisation.

Paul BÉLANGER.

Maison Bellarmin.

Émile MULLER, S. J.: *Choisir. — Choisir les yeux ouverts.* Collection « Vivre ». — Montréal, Éditions Bellarmin, 1954, 24, 64 pp., 14 cm. Prix: \$0.15.

NOMBREUSES, les brochures sur la vocation. Il y en a peu d'aussi nettes, aussi sûres et, en peu de pages, aussi complètes que celles-ci; surtout la seconde, écrite pour les jeunes filles, mais qu'on recommandera volontiers aux garçons: elle est plus développée que la première. Comment se préparer à sa vocation; à partir de quel âge; quel secours chercher auprès d'un directeur; d'après quels principes orienter son choix; quels obstacles écarter pour faire un choix heureux et chrétien; quelle attitude d'âme avoir à l'égard du monde, de la vie religieuse, du mariage et de la virginité? Questions auxquelles l'A. répond avec clarté, chaleur, fort d'une connaissance pénétrante de l'Évangile et de l'âme des jeunes. On voudrait que tous les adolescents et les adolescentes se familiarisent avec les conseils du P. Muller et sachent en tirer le maximum de profit, le moment venu de *choisir les yeux ouverts*.

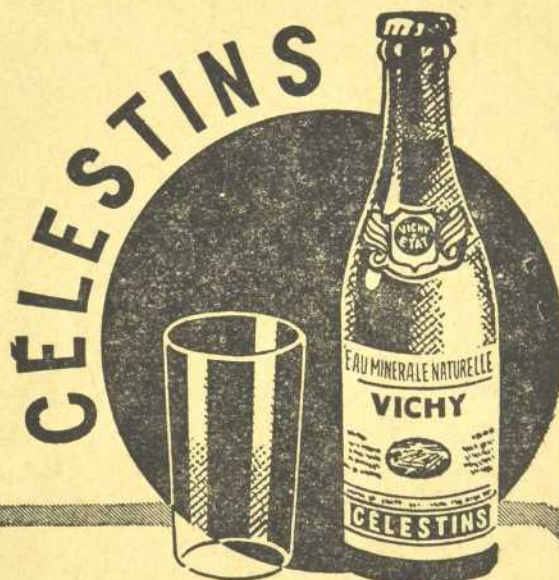
Marie-Joseph D'ANJOU.

HAGIOGRAPHIE

Nino SALVANESCHI: *Sœur Claire.* Traduit de l'italien par Jean Delaire-Orsaire. — Mulhouse, Éditions Salvator, 1953, 237 pp., 19 cm.

DU DERNIER OUVRAGE de Nino Salvaneschi, publié à l'occasion du septième centenaire de sainte Claire, le traducteur français a raison d'écrire qu'on ne pouvait « exprimer avec plus de simplicité mais sans dépouillement excessif, avec plus de clarté mais sans dureté avec plus de tendresse mais sans

L'EAU QUI PENSE À VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CELESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CELESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

mièvrerie une mystique plus authentiquement franciscaine » (p. 9). S'inspirant des sources les plus sûres, l'A. nous trace de Sœur Claire un portrait net, vivant et très attachant. L'influence de saint François d'Assise sur sa « petite plante » y est également dépeinte avec un relief qui en accuse la profondeur et la portée. Agréable à lire, ce livre réserve encore au lecteur de grandes leçons de simplicité, de détachement et de foi.

Jean-Marie AUBRY.

L'Immaculée-Conception, Montréal.

Jean BOUSQUET, O. P.: *Sainte Catherine de Sienne*. — Montréal, Éditions du Lévrier, 1953, 130 pp., 19 cm.

EN LISANT l'excellent résumé que le Père Bousquet nous offre de la vie de sainte Catherine de Sienne, on admire l'abondance des miracles et l'étendue du rayonnement apostolique de la grande mystique italienne. Bien peu de femmes auront, en trente-trois ans, rempli pareille carrière. Dans une langue alerte, l'A. non seulement retrace les émouvantes péripéties historiques auxquelles fut mêlée la sainte dominicaine, mais rappelle les enseignements majeurs qui se dégagent de sa vie: esprit de foi qui fonde son abandon à la Providence, amour insatiable de la souffrance réparatrice, filiale soumission à l'Église et à son chef, au moment où le schisme allait déchirer la chrétienté.

Jean-Marie AUBRY.

L'Immaculée-Conception, Montréal.

G. HUNERMAN: *Le Mitron de Vienne. Saint Clément-Marie Hofbauer, rédemptoriste (1751-1820)*. Traduit par l'abbé M. Grandclaude. — Mulhouse, Éditions Salvator, 1953, 300 pp., 20 cm.

CE QUE PEUT une volonté docile à la grâce, la vie de Clément-Marie Hofbauer le démontre fortement. Issu d'une famille besogneuse, orphelin dès le bas âge, Jean (qui s'appellera plus tard Clément-Marie) ne cesse pourtant d'aspirer au sacerdoce. Mais il doit à plusieurs reprises interrompre ses études. Apprenti boulanger à Znaim en Moravie, mitron à Vienne, étudiant au couvent des Prémontrés de Klosterbruck, ermite à San Quintiliolo en Italie, il se retrouve près d'un four et faisant la pâte à Vienne. Il commence alors ses études philosophiques. Le rationalisme de ses professeurs exaspère son orthodoxie et l'incite à regagner l'Italie, où il entre chez les Rédemptoristes. Ordonné prêtre à trente-cinq ans, il est envoyé par ses supérieurs à Varsovie, où il révèle sa grandeur d'âme. Le ministère du Père Hofbauer s'accomplit dans les circonstances les moins favorables: démembrement de la Pologne, triple occupation: russe, prussienne et française. En 1808, les autorités françaises lui enjoignent de quitter le pays. Il rentre à Vienne, dont il se fait l'apôtre jusqu'à la fin de sa vie. En Autriche, des lois vexatoires briment les communautés religieuses; mais il réussit à s'imposer aux intellectuels comme aux ouvriers et à fonder, avec l'assentiment de l'empereur, un couvent de Rédemptoristes. Le 15 mars 1820, il s'endort paisiblement, dans sa soixante-neuvième année. Le 20 mai 1909, Pie X confère l'honneur des autels à saint Clément-Marie Hofbauer. Tous auront profité à lire ces pages qui proposent un héroïque exemple de ténacité dans la foi et la charité chrétiennes. Saupoudré d'anecdotes savoureuses, le récit, alerte, est bien mené. Ne faisons pas grief à l'A. de ses broderies et descriptions fantaisistes: louable effort pour présenter les événements dans leurs trois dimensions.

Charles FRÉDÉRIC.

Maison Bellarmin.

THÉOLOGIE

A. CHAVASSE, J. FRISQUE, H. DENIS, R. GARNIER: *Église et Apostolat*. — Paris, Casterman, 1953, 258 pp., 21 cm.

OEUVRE DOCTRINALE de grande envergure, composée par une équipe de théologiens et de laïcs, ce volume présente des réflexions profondes et neuves sur le problème de l'apostolat de l'Église dans le monde contemporain. L'apostolat, nous disent les auteurs, est l'acte par lequel l'Église accomplit sa

mission qui est d'unir les hommes à Dieu; mais l'Église elle-même ne livre son secret qu'à celui qui accepte de la situer dans le déroulement total de l'histoire du salut; et cette histoire interfère constamment avec une autre histoire, celle de la civilisation, au sein d'un unique dessein de Dieu. D'où, le plan de l'ouvrage: étude préliminaire du dessein de Dieu (1^{re} partie); survol des grandes phases de l'histoire du salut: la préhistoire du salut, le Christ ou le principe unique de l'histoire du salut, l'Église ou l'histoire du salut (2^e partie); l'apostolat de l'Église: étapes et acteurs, conditions historiques de l'apostolat en Occident, orientations concrètes de l'apostolat actuel (3^e partie). Dans cet ouvrage, pas toujours facile à lire, je recommanderais volontiers les pages concernant les rapports entre l'Église et la civilisation. Parlant du Moyen Âge, les auteurs disent qu'il « a connu une subordination étroite du monde à l'Église »; mais l'Église, « en éduquant l'homme tout entier, lui apprend le goût de l'initiative et de la responsabilité », avec ce résultat que « l'homme voulut secouer la tutelle de l'Église ». Il s'ensuivit une révolte malheureuse refoulant l'Église hors du monde et enfermant celui-ci dans un laïcisme et un terrénisme irrégieux. Aujourd'hui, l'Église a en face d'elle une civilisation profane et neutre. Les deux devraient faire leur tâche à l'égard de l'homme: « L'Église n'y perdrait rien de sa transcendance religieuse, car ses interventions négatives ne la font jamais descendre au rang des puissances de la terre, et la civilisation garderait ses coudées franches, car elle se proposerait simplement mais réellement de bâtir un homme si correctement homme qu'elle ne le détournerait pas systématiquement de l'achèvement transcendant que l'Église du Christ lui procure. » (P. 123.)

Richard ARÈS.

CAHIERS DE LA PIERRE-QUI-VIRE: *La Guerre et les Chrétiens*. — Paris, Desclée de Brouwer, 1953, 218 pp., 19 cm.

LIVRE lucide où sont reprises et discutées toutes les grandes questions concernant la guerre et la paix. Un sain réalisme anime les collaborateurs de ce cahier, parmi lesquels se distinguent, entre autres, Raymond Aron (« De la limitation de la guerre »), Paul Rostenne (« Les guerres de religion »), le chanoine Jacques Leclercq (« Y a-t-il encore des guerres justes ? »), Jean Guittou (« Mort sous Ponce-Pilate »), et Dom Th. Duprey (« La guerre sainte »); ceux que trouble l'aspect guerrier de l'Ancien Testament liront ce chapitre avec profit. Les éditeurs admettent que le volume forme un ensemble « assez peu homogène ». Mais y domine constamment le point de vue chrétien, qui tient compte des âmes plus que des intérêts matériels. « Non... ce n'est pas le tableau des pertes de guerre qui nous arrête... Seulement... dans la bagarre désormais, nous avons l'impression qu'on prétend aussi nous voler nos âmes. » Guerre psychologique, contaminant la paix, elle-même marquée du « sceau démoniaque de l'ambition prométhéenne des technocrates » (p. 12). S'agirait-il alors d'une croisade, comme le laisse entendre James Burnham dans son livre récent, *Contenir ou tolérer?* Les éditeurs répondent: « Encore faudrait-il que cette croisade prêchât la Croix. Or il n'est pas question de la Croix, ni du Christ, ni de Dieu tout au long des pages de Burnham, et, par le fait même, sa croisade n'est plus la nôtre, la seule pour laquelle nous accepterions de nous engager corps et âmes. » (P. 206.) Au moins, les positions sont claires.

Richard ARÈS.

Albert MICHEL: *Les Mystères de l'au-delà*. Collection « Présence du catholicisme ». — Paris, Téqui, 1953, 156 pp., 19 cm.

ON N'A PAS à faire l'éloge de l'A., connu pour ses innombrables contributions aux grands dictionnaires théologiques et aux revues spécialisées, ni à souligner sa connaissance approfondie de la question des fins dernières. Il ne s'agit pas ici d'une réédition de l'ouvrage de la Bibliothèque catholique des Sciences religieuses (Paris, Bloud et Gay, 1929). C'est plutôt une synthèse théologique d'un groupe considérable d'articles parus depuis vingt-cinq ans. Le plan est simple: à propos du jugement particulier, de l'enfer, du purgatoire, du ciel, de la résurrection, l'A. présente d'abord l'état de la question, les textes scripturaux, puis la tradition patristique, enfin les enseignements des grands théologiens. Saint Thomas y est cité à chaque page. L'A. s'applique toujours à mettre en relief et les certitudes de la doctrine

de l'Église et les probabilités tirées de la plus solide spéculation thomiste. Sur plusieurs détails controversés, l'A. suit la doctrine du cardinal Billot, dont il fut l'élève. Notons que, dans une bibliographie particulièrement nourrie, on aimerait rencontrer une référence à l'article du P. Elmer O'Brien sur la preuve scripturaire du purgatoire (*Sciences ecclésiastiques*, 1949).

Julien HARVEY.

*L'Immaculée-Conception,
Montréal.*

PHILOSOPHIE

CENTRE CATHOLIQUE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS: **Monde moderne et Sens de Dieu.** — Paris, Pierre Horay, Éditions de Flore, 1954, 261 pp., 19.5 cm.

LA DERNIÈRE Semaine des Intellectuels catholiques (1953), tenue à l'automne cette fois et non au printemps, ne fut ni moins brillante ni moins sérieuse que les précédentes. L'athéisme moderne; le sens qu'il prend (tentative de divinisation de l'homme par lui-même); la valeur qu'on peut lui attribuer (défi à l'humanisme et à l'héroïsme des chrétiens); les raisons qui l'expliquent chez les ouvriers, les savants, les artistes; l'effort à faire, sur tous les plans (apostolat populaire, psychologie, littérature) pour ramener nos contemporains égarés: tels sont les principaux thèmes qui ont sollicité la réflexion d'intellectuels aussi remarquables que les PP. Bruno-de-Jésus-Marie, Beirnaert et Daniélou, Loew et Henry, MM. Beaudoin, Béguin, Daniel-Rops, Fumet, Guitton, Lacroix, Madaule et Pons, pour ne nommer que les mieux connus. Il serait trop long de relever certaines formules critiquables de Jean Lacroix sur l'apologétique (vengée par Jean Guitton) et sur le doute « d'où jaillit la foi en Dieu »; de discuter l'abus qui consiste à réserver le nom de science à l'expérimentation sensible, qui est la plus imparfaite de nos connaissances; de nuancer les paradoxes, trop faciles à notre avis, d'Albert Béguin contre la littérature croyante et en faveur de la « littérature de désespoir », comme si la seule littérature chrétienne d'aujourd'hui était « celle des incroyants ». Conformisme à rebours, conformisme du scandale. Heureusement, il y a mieux dans le recueil que nous recommandons: de très fortes pages de Daniel-Rops sur le sens de Dieu dans le monde contemporain et de belles études sur les rapports de la psychanalyse avec la foi en Dieu. Et puis, même les outrances stimulent l'esprit et le forcent à préciser ses positions. Répétons-le: un effort de pensée chrétienne comme celui du CCIC (ce n'est pas le seul en France) atteste une débordante vitalité spirituelle et entretient l'espoir.

Marie-Joseph D'ANJOU.

Raymond DE SAUSSURE, Paul RICOEUR, Mircea ÉLIADÉ, Robert SCHUMAN, Guido CALOGERO, François MAURIAC: **L'Angoisse du temps présent et les Devoirs de l'esprit.** Collection « Histoire et société d'aujourd'hui. — Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1953, 382 pp., 21 cm.

CE VOLUME contient les conférences et discours prononcés aux Rencontres internationales de Genève en 1953, ainsi que les sténogrammes des discussions amorcées par les conférences. Accord sur quelques vérités fondamentales: a) l'angoisse provient de ce que l'homme est dissocié: d'avec lui-même, d'avec l'autre; b) l'angoisse peut être vaincue par la réconciliation de l'homme: avec lui-même, avec l'autre. Le désaccord commence dès que se pose la question: « Faut-il d'abord réconcilier l'homme avec l'Autre qui est Dieu? » Quelques professions d'athéisme, d'assez nombreuses professions de foi en Dieu, beaucoup d'abstentions. Certains refusent d'aborder le problème religieux pour ne pas empiéter, disent-ils, sur un domaine qui ne relève pas de leur compétence. Attitude insuffisante, voire dangereuse. Un penseur chrétien ne devrait pas refuser d'explicitement sa conviction religieuse sous prétexte — comme semble l'avoir fait Paul Ricoeur (p. 200) — que philosopher n'est pas prêcher. Sans doute faut-il tenir à la distinction des savoirs et des méthodes, mais plus encore se préoccuper de les intégrer à une sagesse véritable, veillant à ce que la distinction ne devienne pas cloisonnement, à ce que l'esprit humain ne se rende pas imperméable à la Révélation. Car celle-ci n'est pas un savoir quelconque (comme on le laisse entendre en la réduisant à une « théologie » qui ne serait

Dans les LAURENTIDES

CLINIQUE LE BOSQUET

Repos ou convalescence

Mesdemoiselles Boulanger
infirmières licenciées

Sainte-Agathe-des-Monts

Téléphone : 288

La

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est à vos ordres pour toutes vos opérations
de banque et de placement.

Actif, plus de \$500,000,000
561 bureaux au Canada
72 succursales à Montréal

206, rue du Pont

Tél. : 4-5257

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de Mécanique générale
Forge — Modelage — Soudure
Fonderie : Acier, Fonte, Cuivre, Aluminium
Ascenseurs de tous genres
Matériaux d'aqueduc — Bornes-Fontaines
Treils (Winches) — Guindeaux

Charbonneau Limitée

Fabricants de

BISCUITS, CONFISERIES
et
PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

Tél. FALKirk 1116
Échange privé

elle-même qu'une théodicée), mais le dévoilement que Dieu lui-même a voulu faire de ses desseins sur le monde et sur l'homme. S'éclairer à la lumière de cette Révélation, tel est le premier devoir de l'esprit.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

Jean RACETTE.

André HAYEN, S. J.: *Bibliographie blondélienne, 1888-1951.* Extrait de la revue *Teoresi*. — Paris, Desclée de Brouwer, 1953, 93 pp., 25 cm.

NOUS DEVONS cette bibliographie, pratiquement exhaustive, à la collaboration de quelques étudiants du scolasticat d'Eegenhoven, travaillant sous la direction du P. André Hayen, S. J. Elle comprend trois parties. La première est une table chronologique des ouvrages de Blondel, avec les études qui leur furent consacrées. Cette table comprend 1,090 titres, tous numérotés. Elle utilise et complète l'excellente bibliographie critique d'Henry Duméry (*la Philosophie de l'action*, essai sur l'intellectualisme blondélien; Paris, Aubier, 1948, pp. 177-219). La deuxième partie est un index analytique des seules œuvres de Blondel, distribuées en neuf groupes: *l'Action* de 1893, la trilogie, *la Philosophie et l'Esprit chrétien*, Apologétique, Métaphysique, Histoire de la philosophie, Vie spirituelle, Vie politique et sociale, Lettres diverses, Divers. Dans chacun de ces groupes, les ouvrages se suivent selon l'ordre chronologique. La troisième partie est un index alphabétique des auteurs qui ont écrit sur Blondel et dont les études sont mentionnées dans la première partie. Donc, en plus d'être un beau spécimen de travail d'équipe en histoire de la philosophie, la *Bibliographie blondélienne* témoigne de l'ampleur de l'œuvre de Blondel et de l'intérêt qu'elle a suscité jusqu'à maintenant. Elle constitue surtout un instrument de recherches simple et pratique, indispensable à qui veut étudier méthodiquement le philosophe de l'action.

Jean RACETTE.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

HISTOIRE, LITTÉRATURE, ROMANS

Antoine BERNARD, C. S. V.: *Histoire de la Louisiane de ses origines à nos jours.* Avec cartes et illustrations. — Québec, Université Laval, 1953, 446 pp., 24,5 cm.

L'HISTORIEN qui entreprend d'écrire une histoire de la Louisiane n'a pas le choix des divisions générales: un régime français (1682-1762), un régime espagnol (1762-1803), un régime américain (1803 à nos jours), si on excepte évidemment la courte période de 1800 à 1803, où la Louisiane a connu successivement les trois régimes: espagnol, français et américain. Le F. Bernard s'est surtout appliqué à donner à chaque régime sa physionomie propre: au régime français, son caractère d'établissement et d'enracinement au milieu d'innombrables difficultés intérieures et extérieures; au régime espagnol, son caractère de répression, de réaction et d'instabilité; au régime américain, son caractère de stabilisation et de progrès, en dépit de quelques crises politiques au sein même de la république américaine et de difficultés d'adaptation bien compréhensibles à la suite de tant d'allégeances successives. Moins romancée que *l'Histoire merveilleuse de la Louisiane française* de Régine Hubert-Robert, qui s'est surtout plu à décrire l'existence et la survivance de la haute société des cours de France avec son faste, ses fêtes et ses rivalités même en pays de colonisation, l'œuvre du F. Bernard aura le double mérite de mettre en pleine lumière la valeur inégale de la politique intérieure et extérieure des trois régimes, ainsi que la valeur, tantôt incontestable et tantôt contestable, des hommes qui ont présidé aux destinées de la Louisiane française ou espagnole ou américaine. Heureuse idée aussi que d'avoir publié cette histoire de la Louisiane à la veille de la célébration du deuxième centenaire du « Grand Dérangement » d'Acadie, qui a fourni à cette époque (1755-1760) un apport considérable de saine population française à la Louisiane, quelques années seulement avant l'inauguration du régime espagnol: c'est peut-être ce qui explique, en partie du moins, le miracle de la survivance française en Louisiane.

Wilfrid GIROUARD.

Maison Bellarmin.

Jean BRUNEAU: *Amours, Délices et Orgues. Pastiches.* — Québec, Institut littéraire du Québec, 1953, 180 pp., 19 cm.

L'EXCEPTION grammaticale ajoute une particularité à la règle générale. Ainsi, le pastiche accentue le trait caractéristique d'un écrivain. Bruneau présente ici une anthologie caricaturale de nos auteurs. Ces exercices d'imitation en des genres très divers manifestent beaucoup de souplesse d'expression. Dans la prose ou la poésie, dans l'éloquence ou les sciences, on retrouve la même perspicacité et la même finesse. Évidemment, ce n'est pas l'humour cruel et abondant de Francœur et Panneton. Plus sobre et plus exact, le procédé délicat de l'ouvrage illustre davantage la manière d'un écrivain que la verve de son imitateur. Tout en s'amusant, le lecteur s'aperçoit qu'il n'est pas si facile pour un pasticheur d'être comique, tandis qu'il suffit de peu à un auteur pour prêter au ridicule.

Paul-Émile RACICOT.

Maison Bellarmin.

Jacqueline VINCENT: *Seconde Flambée. Roman.* — Paris, Plon, 1953, 256 pp., 21,5 cm.

AVENTURES tout intérieures d'une mère et de ses trois enfants abandonnés. Récit bien mené, analyse des sentiments juste et pénétrante. Peut-être un peu trop de « noblesse » dans le style: la simplicité du sujet s'accommoderait mieux d'une expression plus dépouillée. Les dialogues aussi...

Remi POTVIN.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

Marianne JURGENS: *Mademoiselle Loukie. Le roman d'une jeune fille pétulante.* Version française de R. et P. Dieudonné. — Mulhouse, Éditions Salvator, 1954, 304 pp., 19 cm.

DÉLICIEUX, ce roman. L'héroïne, jeune fille de dix-huit ans, nous redonne foi à la vie, par sa fraîcheur, sa fidélité à elle-même. La guerre ayant ruiné sa famille, Loukie se voit obligée d'aider sa mère et sa sœur pour gagner le pain et le vêtement. Voici le drame: sa nature ne peut s'adapter à n'importe quel emploi. Reproches de la part des siens. Pourtant, elle a un caractère que tout le monde aime — sauf ceux qui ne comprennent pas — et qui répand autour d'elle l'amour et la joie. Elle se dévoue magnifiquement pour les autres, pas toujours comme les gens sages le voudraient; mais sa manière, qui déconcerte, reste irrésistible. Bientôt, grâce à sa ténacité, elle trouve elle-même, non sans risque, la tâche qui lui convient. Demoiselle de compagnie, elle fait renaitre la vie et l'affection chez sa maîtresse, vieille demoiselle. Ce qui lui vaut d'être lancée dans ses études préférées, la décoration d'intérieur. Mais le plus intéressant est de voir Loukie se débattre au milieu des difficultés: sa personnalité charme, tant la vie y déborde en ce qu'elle a de meilleur. Roman pour jeunes et vieux. Les jeunes s'y reconnaîtront peut-être et penseront qu'ils ont le droit de vivre tels qu'ils sont. Les plus vieux retourneront aux sources de la vie, de l'amour sincère des gens et des choses.

Mariel LECLERC.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

Adrienne CHOQUETTE: *La nuit ne dort pas. Nouvelles.* — Québec, Institut littéraire du Québec, 1954, 153 pp., 19,5 cm.

PLUS qu'une promesse, un fruit mûr, ce recueil de nouvelles qui manifeste chez l'A. de très solides dons psychologiques et littéraires. Mais quelle tristesse! Tous les héros sont victimes de souffrances désespérantes. Pas un mot d'adoucissement. L'A. laisse le lecteur tirer sa conclusion. Une âme sensible sera probablement tentée de penser: « La vie, quelle vacherie! » Et ces contes lui auront fait du mal. La souffrance existe, terriblement cruelle parfois; mais elle ne mène pas fatalement à la nuit qui ne dort pas. Un chrétien sait trouver, dès maintenant, un peu de lumière dans le mystère de la souffrance, et la foi en la résurrection dissipe bien des cauchemars.

Louis TELMOSSE.

Maison Bellarmin.

Collège Jean-de-Brébeuf

Pensionnat, demi-pensionnat et externat,
sous la direction des Pères Jésuites.

Humanités gréco-latines Cours de 8 ans

Examens d'admission : à 9 h.
tous les lundis à partir du 21 juin.



Communiquer avec le P. Préfet

Tél. : RE. 8-1161

Montréal, 26

COLLÈGE SAINTE-MARIE



Pour les **mieux-doués** qui ont terminé la 5^e année
primaire: une classe spéciale d'**Eléments latins**.
Groupe homogène. Professeur jésuite, expérimenté.

Pour les **mieux-doués** qui ont 12 ou 13 ans d'âge et
une forte préparation : une classe **accélérée** d'Elé-
ments latins. Au seuil de la Versification après deux
ans.

Examen standardisé d'aptitudes aux études classiques,
par un spécialiste, M. l'abbé Lauzon.

Dates : le 30 juillet et le 31 août, à 9 heures
du matin.

Pas de formalités préalables. On n'a rien à apporter.
Circulaire sur demande.

Frais de l'examen : \$3.00 payables à M. Lauzon.



COLLÈGE STE-MARIE UN. 1-2315 (Préfet des études)
1180, rue Bleury UN. 1-2039 (Préfet de discipline)
Montréal-2 UN. 1-3437 (Portier)

Nécessité de l'éducation coopérative

- L'éducation est un des principaux animateurs de toute vie coopérative.
- Il n'y a pas de coopératives solides sans coopérateurs éclairés et fidèles.
- Il n'y a pas de coopérateurs éclairés et fidèles sans éducation coopérative.
- Puisque la coopération est une formule démocratique d'organisation économique et sociale qui veut remettre au peuple le soin de ses propres affaires et le contrôle des entreprises mises à son service, c'est exiger nécessairement de ce peuple qu'il sache bien exercer ce contrôle et qu'il veuille le bien exercer.



**LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC**

*achète
bien
qui
achète*

Chez **dupuis** *Frères*

MONTREAL

Moissonneur qui dort en août
dort à son coût

Ainsi du propriétaire qui ne profite pas de la belle saison pour faire réparer ou reviser l'appareil de chauffage ou la plomberie. La bise venue, il pourrait apprendre à ses dépens qu'il ne faut pas remettre à demain... — La Maison J.-W. Jetté se spécialise en outre dans les travaux d'installation de chauffage-plomberie pour églises, hôpitaux, maisons d'enseignement; ses techniciens et ouvriers spécialisés possèdent une longue expérience pratique.



Pionniers du véritable chauffage
par rayonnement au Canada

Marquette 4107

360 est, rue Rachel — Montréal

Actes Pontificaux

La neuvième série des Actes Pontificaux vient de se terminer. La dixième contiendra les récents discours et écrits de Pie XII : canonisation de Pie X, allocution aux archevêques et évêques présents à Rome, etc. Le premier fascicule paraîtra bientôt. Abonnement à la série : \$2.00.

INSTITUT SOCIAL POPULAIRE

25, rue Jarry Ouest
Montréal

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social : Montréal



J. L. Guay & Frère

LIMITÉE LIMITED

Spécialité : Construction d'édifices religieux

Collèges - Couvents - Séminaires - Hôpitaux - Etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal

Tél. : RE. 7-3651

ATOMIK

Le plus vaste magasin canadien-français
de meubles pour bureaux, écoles
et hôpitaux

261 est, rue Craig

Montréal

Lancaster 3262

Gilles Forget

Jacques Forget

Maurice Forget

FORGET & FORGET

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Bourse Canadienne

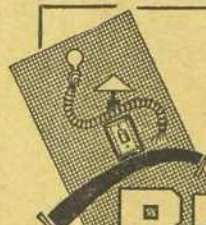
51 ouest, rue Saint-Jacques

BE. 3951

TOUS LES ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le Temple de la lumière »



BELAND

INCORPORÉE

BEN BELAND, prés.

JEAN BELAND, Ing. P., sec.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal

GR. 2465*

“Relations” vous plaît, parlez-en à vos amis

11
IMPRIMERIE DU MESSENGER, MONTRÉAL